

Un nouveau « fossé des générations » ?

(46 pages)

- Document n°1 - Stébé, J. (2021). Recension de Attias-Donfut (Claudine), Segalen (Martine). Avoir 20 ans en 2020. Le nouveau fossé des générations. *Revue française de sociologie* (4p)
- Document n°2 - Amsellem-Mainguy, Y. & Vuattoux, A. (2018). Chapitre 9. Faut-il (et suffit-il d') être jeune pour enquêter sur les jeunes ?. Dans : , Y. Amsellem-Mainguy & A. Vuattoux (Dir), *Enquêter sur la jeunesse: Outils, pratiques d'enquête, analyses* (Extrait - 3p)
- Document n°3 - « Pour ou contre l'ouverture du RSA au 18-25 ans ? » *Les Échos*, Octobre 2020 (3p)
- Document n°4 - G. Mauger, « « La jeunesse n'est qu'un mot ». A propos d'un entretien avec P. Bourdieu » *Agora débats/jeunesses*, 26, 2001. Les jeunes dans la société de l'information. (6p)
- Document n°5 - V. Caradec, « « Jeunes » et « vieux » : les relations intergénérationnelles en question », *Agora débats/jeunesses*, 49, 2008. (10p)
- Document n°6 - « Les jeunes sont mal partis », tribune de L. Chauvel dans *Le Monde*, 2011 (3p)
- Document n°7 - Bonnet, C. (2014). Un inévitable conflit des générations ?. *Informations sociales* n°183 (9p)
- Document n°8 - Lardeux L. et Renault-Tinacci M. (INJEP) « La participation politique et associative des jeunes », *Fiche-repère INJEP* n°57, 2021. (3p)
- Document n°9 - CRÉDOC et INJEP, « Le moral des jeunes fortement affecté par la crise », *INJEP Analyses et Synthèses* n°54, 2022. (4p)

Document 1

Attias-Donfut (Claudine), Segalen (Martine), *Avoir 20 ans en 2020. Le nouveau fossé des générations.*

Paris, Odile Jacob, 2020, 224 p., 21,90 €.

Martine Segalen est décédée le 23 juin 2021, elle n'a donc pas pu lire la recension que je propose de l'ouvrage intitulé Avoir 20 ans en 2020. Sorti en octobre 2020, il a été écrit avec son amie Claudine Attias-Donfut. Cette recension est donc l'occasion de rendre hommage à notre collègue sociologue et anthropologue, grande spécialiste de la famille. M. Segalen, professeure émérite à l'université Paris Nanterre, a été, sans aucun doute, un guide pour plusieurs générations d'étudiants, mais elle était également une grande dame généreuse et bienveillante. Autrice de nombreux ouvrages et articles scientifiques, elle a eu le temps d'achever deux autres ouvrages qui paraîtront dans quelques mois. Nous la lisons avec encore plus d'intérêt et de reconnaissance pour son immense apport scientifique. Merci chère Martine pour tout ce que tu nous as apporté au niveau intellectuel et humain.

Avoir 20 ans en 2020, le dernier ouvrage de C. Attias-Donfut et M. Segalen, sorti en pleine période de rebond de la pandémie de Covid 19, ne devrait pas passer inaperçu. En effet, ici et là, dans les médias et sur les réseaux sociaux, on n'hésite pas à propos des vingtenaires d'aujourd'hui à parler d'une « génération sacrifiée » lorsque sont évoquées les contraintes du confinement et les conséquences de celui-ci (difficulté de concentration à suivre les enseignements universitaires à distance, dégradation du marché de l'emploi, appauvrissement de la vie sociale, fort sentiment de solitude, etc.). Le président de la République, Emmanuel Macron, lors de son allocution télévisée du 14 octobre 2020, a lui-même affirmé que « c'est dur d'avoir 20 ans en 2020 », et que ce sont eux « qui vivent un sacrifice terrible » lorsqu'on leur demande de rester confinés dans leur

appartement ou chez leurs parents, et par conséquent de réduire leurs relations sociales à un âge où l'on éprouve le besoin de se socialiser, d'appartenir à un groupe. Bien sûr, la crise sanitaire est venue rajouter de l'incertitude pour une jeunesse qui se trouve déjà confrontée au dérèglement climatique, à la violence terroriste et aux bouleversements des structures du travail et de l'emploi. Mais, parler des vingtenaires comme d'une « génération sacrifiée », n'est-ce pas céder un peu trop facilement au catastrophisme ? Olivier Galland semble le penser. « Les Français sont très pessimistes, affirme-t-il, et ont toujours tendance à penser que le passé était plus rose, ce qui n'est pas vrai. Et cela sous-entendrait que le gouvernement a délibérément sacrifié cette génération, ce qui est faux. Il a dû faire un arbitrage compliqué entre la protection sanitaire des plus fragiles et la préservation de l'économie. » (20 minutes du 23/10/2020) Si nous savons depuis plusieurs années que les jeunes Français, comparés à leurs homologues européens, sont parmi les plus pessimistes (enquête réalisée par Kairos Future, 2008), il n'en demeure pas moins, nous disent les deux autrices, que ce pessimisme est aussi teinté d'optimisme. On pourrait davantage parler, selon elles, de « génération optimiste qui s'inquiète » de l'avenir de la planète, de la démocratie, de la liberté, ou encore de l'accès au monde du travail.

Dans leur ouvrage foisonnant et passionnant, C. Attias-Donfut et M. Segalen dressent le portrait de ces jeunes femmes et jeunes hommes nés au tournant des années 2000 et que l'on désigne désormais comme la *génération Z*. Celle-ci est marquée par de profonds clivages économiques, sociaux et culturels : à l'heure actuelle, par exemple, à côté du million d'étudiants inscrits au sein du cycle de Licence, il y a plus de 647 000 jeunes âgés de 20 à 24 ans qui ne sont ni en emploi,

ni en formation, ni en études (ils font partie de ce que l'on dénomme les *NEET* : *Neither in Employment nor in Education and Training*) et près d'un 1,1 million de personnes âgées de 18 à 24 ans possédant uniquement le Brevet des collèges ou sans aucun diplôme. Mais alors, si cet ensemble générationnel n'est guère unifié, qu'est-ce qui le caractérise précisément ?

À partir d'une mise en perspective de nombreuses études sur les jeunes françaises et européennes et d'une importante enquête réalisée auprès de 610 étudiants de sciences humaines et sociales inscrits dans des universités de l'Hexagone, les deux sociologues s'attachent à définir les contours de ces vingtenaires. Le trait spécifique et dominant commun à la génération socialisée à l'ère numérique, c'est l'existence d'une coupure inédite et radicale entre ces jeunes et les « vieux » tant au niveau des valeurs et des goûts que des manières de faire, de penser et de regarder le monde. « Les plus vieux, nous disent les autrices, ont le sentiment qu'ils n'ont rien à donner à des jeunes qui, de leur côté, ne peuvent plus recevoir ou ne le veulent plus. Les histoires des guerres passées ne relèvent plus de la mémoire des jeunes » (p. 11). Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité émerge une « génération désenchaînée » qui avance non pas *contre* celles des parents et des grands-parents mais *hors* d'elles. Autrement dit, les vingtenaires n'écoutent que leurs pairs – sur les réseaux sociaux essentiellement –, indifférents aux politiques et aux savoirs qui les ont précédés, et convaincus que leurs aînés ont précipité « le monde dans une crise climatique doublée, aujourd'hui, d'une crise sanitaire ». Cette profonde coupure générationnelle n'empêche toutefois pas les liens affectifs. Malgré la grande distanciation, il existe des relations interpersonnelles conséquentes entre les générations : « Ce n'est pas du

tout comme au XX^e siècle, un siècle qui a été riche en conflits intergénérationnels. Les jeunes d'aujourd'hui entretiennent très souvent de bons liens affectifs avec les générations précédentes. » (p. 69). C'est ce que C. Attias-Donfut et M. Segalen appellent le « paradoxe générationnel ». De façon plus générale, cette génération, qui refuse le passé et voit l'avenir incertain, pratique une forme de « présentisme ». Ce « sacre du présent », comme le dit le philosophe Eirick Prairat (*Le Monde*, 2018, cité par les autrices, p. 83), est entretenu par l'horizontalité des échanges numériques, par l'hégémonie des réseaux sociaux qui « imposent souvent d'ailleurs des modèles qui deviennent des exigences, voire des obligations contraignantes », plus astreignantes même que celles des parents (p. 84). Pour le jeune de la génération Z, qui est jugé sur son nombre de *followers*, ce nombre devenant un marqueur identitaire, le principal est de vibrer ici et maintenant, parmi les siens.

Les vingtenaires se fixent aussi un certain nombre de défis, au premier rang desquels se trouve le « sauvetage de la planète ». Pour cela, à l'image de Greta Thunberg, ils sont un grand nombre à refuser la voiture, la vaisselle en plastique, les transports aériens, les emballages... mais également les aliments carnés. L'autre défi de cette jeunesse est la lutte contre le chômage et les précarités. Ces jeunes adultes estiment aussi devoir lutter contre « l'émiettement de la société » en renforçant les solidarités. Beaucoup d'entre eux remettent alors en cause le credo de la croissance tout en s'interrogeant sur les pratiques de consommation qui ont un impact sur l'environnement. Dans cette optique, ils sont prêts à parier sur la décroissance, privilégiant le troc, la récupération, le partage..., et à prioriser une variété de boulots guidés par l'intérêt collectif plutôt que le profit. Mais, en même

temps, comme le soulignent les deux sociologues, les jeunes de la génération Z ne sont pas à une contradiction près, ils sont aussi de grands amateurs de « fringues » et de chaussures, tout particulièrement des tee-shirts, jeans, baskets et *sneakers*, et peu importe si leur fabrication requiert une consommation d'eau ou de polymères synthétiques importante, et peu importe si l'achat de ces vêtements sur la Toile présente une empreinte carbone jugée élevée.

Un autre grand marqueur au sein de la génération née autour des années 2000 est celui des sexualités et de la question du genre. C. Attias-Donfut et M. Segalen notent que les parents jouent un rôle de plus en plus restreint sur ce pan de la vie de leurs jeunes adultes, les réseaux sociaux ayant désormais pris le relais. Permettant de multiplier les possibilités de rencontres non seulement hors de toute sphère conjugale, mais en dehors de toute emprise sentimentale, ces réseaux participent sans aucun doute à l'accélération de la dissociation entre sexualité et amour. Les normes dominantes concernant les pratiques sexuelles, les rencontres amoureuses, la formation des couples... sont désormais portées par le groupe d'âge et non par la famille. Ainsi l'homosexualité, et de plus en plus la bisexualité, font partie de la norme et ne sont plus un sujet de controverse. La nouvelle revendication réside dans la fluidité de genre, soit le refus d'être assigné à un sexe, ce dont témoignent nombre de séries, *web*-documentaires et icônes musicales.

Par ailleurs, les vingtenaires développent pour certains, nous disent les deux sociologues spécialistes de la famille et des relations intergénérationnelles, un discours radical sur la question « des violences faites aux femmes ». C'est ainsi qu'un nouveau féminisme dénommé « intersectionnel » tend à se substituer au « féminisme des grands-mères ». Opposé

au féminisme universaliste de nombre de militantes féministes des années 1970, ce néoféminisme, associé à la « blanchité » et au monde des dominants, « promeut un combat solidaire contre les discriminations de tous ordres : sexistes et racistes, homophobes, transexophobes, grossophobes. » (p. 170). Les autrices se placent dans les pas du socio-philosophe Jean-Pierre Le Goff lorsqu'il écrit que « le fil des générations est rompu » (*La Gauche à l'agonie ? 1968-2017*, Perrin, 2017). Pour les jeunes, les plus âgés ne sont plus des référents, mais de « gentilles personnes complètement dépassées ».

Si quelques sociologues (O. Galland, Anne Muxel, François Dubet, François de Singly, Vincenzo Cicchelli, etc.) ont, au cours de ces dernières années, bien mis en exergue les caractéristiques de la jeunesse « biberonnée au numérique » (la désagrégation des idéaux communs, l'accentuation de l'individualisation, le décrochement d'avec les cadres institutionnels, l'engagement militant durable marginal, la régression du loisir public au profit du loisir privé et individuel, etc.), l'ouvrage de C. Attias-Donfut et M. Segalen, s'appuyant sur plusieurs études récentes et sur les résultats de leur propre enquête, dégage les spécificités de cette génération née autour des années 2000, mais rend également compte – et c'est certainement là que se situe toute l'originalité et la particularité de cet ouvrage – des rapports que cette jeunesse tisse avec les générations précédentes. C'est ainsi que les jeunes filles et les jeunes hommes de la génération Z inaugurent un fonctionnement inédit avec les autres générations, que les autrices caractérisent comme « un fonctionnement horizontal, en rupture avec le modèle qui apparaissait universel, l'enchaînement des générations par “confrontation et opposition”. » (p. 191).

Les deux sociologues prennent soin de nuancer leur propos, évitant en effet

de parler d'une jeunesse homogène. Cette précaution analytique nous apparaît tout à fait pertinente, car l'enquête ne couvre en effet pas les différentes strates sociales et culturelles de la jeunesse française : elle se concentre exclusivement sur une population étudiante – et dans une proportion non négligeable d'étudiants de Sciences Po. Le propos eut été avantageusement éclairé si l'enquête avait été ouverte à des vingtenaires en apprentissage ou déjà insérés dans le monde du travail. Car même si l'accès à l'université est toujours de plus en plus important, il n'en demeure pas moins qu'il existe encore aujourd'hui plus de 100 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. Convoquer la voix des jeunes non intégrés dans un cursus universitaire – par l'intermédiaire d'entretiens ouverts – aurait certainement permis de mieux prendre la mesure des importantes inégalités sociales, économiques et culturelles qui traversent cette génération. Aussi, cette partie qualitative aurait certainement permis de mieux cerner le champ représentationnel de ces jeunes tant sur les questions d'environnement, du travail, de citoyenneté, que sur celles de la famille et de la sexualité.

Jean-Marc STÉBÉ

*Laboratoire lorrain de sciences sociales
(2L2S)
Université de Lorraine*

Document 2

Chapitre 9. Faut-il (et suffit-il d') être jeune pour enquêter sur les jeunes ?

Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux

Dans *Enquêter sur la jeunesse : Outils, pratiques d'enquête, analyses* (2018)

L'enquête de sciences sociales s'apparente bien, comme nous l'avons largement montré dans les pages qui précèdent, à un dispositif de pouvoir. Elle met en relation des individus qui occupent des positions situables dans l'espace social (Clair, 2016), en termes de classe, de genre, de race, mais également en termes d'âge. En effet, il n'est pas rare pour l'enquêteur ou l'enquêtrice d'être interpellé sur son âge durant l'enquête, soit à travers les catégories qui rendent intelligible son activité (« vous êtes donc étudiant ? », dira-t-on à un enquêteur jugé trop jeune pour être « chercheur »), soit à travers une évocation de la trop grande distance ou proximité avec les enquêtés (le fait d'être « trop vieux » pour comprendre la « culture jeune », ou d'être trop jeune pour maintenir une distance suffisante à des jeunes enquêtés...). Or, comme tout rapport de pouvoir, l'âge se construit de manière relationnelle : le rapport d'âge est relatif, il peut s'actualiser de différentes manières qu'il est utile d'avoir à l'esprit lorsque l'on enquête. Sans surprise, nous ne répondrons pas à la question « Faut-il (et suffit-il d') être jeune pour enquêter sur les jeunes ? » par l'affirmative ou la négative, mais par l'affirmation d'une nécessaire réflexion sur les rapports d'âge dans l'enquête.

Réfléchir au statut de « jeune » enquêteur, et à la spécificité d'une enquête sur les jeunes, s'inscrit dans le cadre de ce que l'on peut qualifier de « domination adulte » (Bonardel, 2015), c'est-à-dire dans la construction historique d'une enfance et d'une jeunesse minorisées, dans les faits comme dans les représentations, sans capacité juridique (pour les mineurs), avec des droits sociaux minorés (pour les jeunes adultes).¹ De cette inégalité socialement construite ont résulté des situations d'exploitation de la jeunesse par le monde adulte : l'industrie capitaliste, dans de nombreux pays, se fonde encore sur l'exploitation à moindre coût des jeunes, et le projet récent, en France, d'un « SMIC jeune »² n'en est par exemple qu'une forme atténuée. Christine Delphy (2015) propose d'ailleurs de faire un parallèle entre la situation des femmes dans la société, historiquement minorisées par les hommes (jusqu'en 1965, par exemple, les femmes mariées ne pouvaient ouvrir de compte en banque ou travailler sans autorisation de leur mari), et celle des enfants et des jeunes, jusqu'à 18 ans et même au-delà. Faire abstraction de cette histoire de la domination adulte, encore bien présente, serait préjudiciable à une démarche d'enquête se donnant pour objet spécifique d'enquêter sur les jeunes ou la jeunesse. Mais dès lors, quelles sont les implications de ces rapports de pouvoir dans l'enquête ? Comment l'âge de l'enquêteur ou de l'enquêtrice entre-t-il en ligne de compte ?

¹ Par exemple, le Revenu de solidarité active (RSA) est un droit social établissant un seuil d'âge à 25 ans, laissant ainsi sans revenu de nombreux jeunes précaires, n'ayant pas assez travaillé pour avoir droit aux allocations chômage (notons que ce seuil est abaissé dans certaines situations spécifiques, lorsque les jeunes sont parents isolés, ou qu'ils ont travaillé plus de 2 années dans les 3 dernières années). Ce seuil, vise, selon les promoteurs du dispositif (inspirés de théories des comportements économiques peu soucieuses de l'équité générationnelle), à éviter « l'incitation » à la paresse. En réalité, cette restriction de l'accès à un droit social conduit les jeunes à des situations de précarité aggravées, que décrit par exemple Léa Lima (2016).

² Depuis les années 1980, les syndicats patronaux réclament, en France, la possibilité de déroger au salaire minimum (le Salaire minimum interprofessionnel de croissance – SMIC) pour les « petits boulots », essentiellement réalisés par des jeunes, en promettant un plus grand nombre d'embauches pour des jeunes en difficulté sur le marché du travail. L'idée serait de créer un « SMIC Jeunes », avec un seuil d'âge en dessous duquel il serait possible de rémunérer le travail en deçà du salaire minimum.

L'illusion de la proximité générationnelle

Être jeune n'est pas une « condition » commune ou partagée, de laquelle on pourrait tirer un bénéfice d'*insider* (je suis jeune, donc je peux naturellement parler à des jeunes). Il y a de grandes inégalités entre jeunes, qui font qu'il y a parfois plus de distance sociale entre deux jeunes aux positions sociales éloignées qu'entre un jeune et une personne plus âgée, mais qui partagent une même condition sociale. La réflexivité des chercheurs en sciences sociales les conduit parfois à mettre en évidence la question de l'âge dans la relation d'enquête (Fournier, 2006), et l'âge ne semble pas induire de causalité univoque, il est bien davantage un paramètre à « contrôler », au sens où il faut le prendre en compte et en indiquer les effets.

Dans un article consacré aux céramistes d'art, Flora Bajard évoque par exemple sa proximité générationnelle avec ses enquêtés, qui conduirait à une « faible asymétrie » sur le terrain. Elle décrit cette faible asymétrie, rendant les entretiens faciles, mettant les enquêtés « à l'aise », à partir de caractéristiques physiques et sociales qu'elle lie directement à l'âge. Elle parle par exemple de son « apparence juvénile », de sa « voix plutôt douce », et de sa « proximité avec les jeunes céramistes en termes de goûts, de vision du monde ou encore d'habillement » (Bajard, 2013, p. 24). Si cette proximité peut se lire comme un atout lors de l'enquête, elle a aussi son « revers » : l'autocensure (le fait, par exemple, de ne pas poser une question parce qu'on est proche des enquêtés et que l'on sait ce qui va les froisser ou non). Cependant, dans le cas de l'enquête de Bajard, on voit que l'âge est toujours imbriqué à d'autres propriétés sociales : en l'occurrence, l'auteure explique aussi qu'elle enquête en « terrain familial », car elle est elle-même fille de céramistes. Dès lors, savoir ce qui constitue la proximité, entre l'âge et les origines sociales/familiales, semble bien compliqué, et il est parfois difficile de savoir ce qui conduit (ou non) à la confiance des enquêtés.

Dans une autre enquête, Stéphanie Dechézelles et Maurice Olive (2017) pointent les exigences dont font parfois preuve les enquêtés envers les enquêteurs. Sur leur terrain – des lieux occupés par des groupes protestataires –, l'âge semblait induire, là aussi, une « proximité générationnelle » utile à l'enquête. Mais les deux auteurs montrent que la proximité d'âge n'est en rien suffisante pour établir une relation de confiance et permettre l'enquête. Dans un univers marqué par une identité politique forte, relativement homogène au sein du groupe, d'autres propriétés sociales conditionnent le bon déroulement de l'enquête, à l'instar du « partage de statuts ou de situations similaires (intellectuels précaires ou déclassés, diplômés insatisfaits, etc.) » ou de la « relative faiblesse des contraintes familiales ». En effet, une telle enquête sur des lieux occupés nécessitait d'être disponible, de ne pas laisser planer de doute sur ses convictions politiques, et l'âge, en soi, ne suffisait vraisemblablement pas à faciliter l'enquête.

L'âge, une propriété sociale qui s'imbrique à d'autres rapports de pouvoir durant l'enquête

L'âge peut être analysé comme un rapport de pouvoir, les catégories d'âge fonctionnant comme des éléments de différenciations souvent fortement imbriqués à d'autres rapports de pouvoir, de genre notamment : « concrètement, il résulte du système de genre qu'une femme et un homme n'ont pas du tout les mêmes perspectives au même âge. Et, dès lors, les individus et les institutions mobilisent des catégories d'âge qui se modulent en fonction du genre, mais aussi d'autres rapports sociaux » (Bessin, Vuattoux, 2016, p. 102). Par exemple,

on sait que les parents n'autorisent pas leurs enfants à sortir du domicile, à passer des soirées chez des amis, selon les mêmes modalités selon le sexe de leurs enfants, et des normes de genre viennent ici s'imbriquer à des catégories d'âge : alors que les unes (les filles) seront jugées inaptes à sortir seules avant un âge plutôt avancé, les autres (les garçons) seront plus facilement laissés libres de sortir.

Cette question de l'âge et son imbrication à d'autres rapports de pouvoir se posent tant pour les enquêtés que pour les enquêteurs, comme le montre l'expérience de recherche menée par les étudiants et étudiantes de Nicolas Jounin. Enseignant-chercheur à l'Université Paris 8, en Seine-Saint-Denis, ce dernier décide d'initier ses étudiants de première année de sociologie à l'enquête en les confrontant à un terrain qui ne leur est pas familier : le 8^e arrondissement de Paris, territoire habité par des personnes comptant parmi les plus riches du pays (le revenu moyen y est près de quatre fois supérieur à la moyenne nationale, et l'arrondissement ne compte que 2 % de logements sociaux, contre 40 % à Saint-Denis, où est située l'Université Paris 8). Cet arrondissement constitue donc un « monde étrange » pour ces jeunes issus (et surtout issues, puisque les promotions de sociologie sont très féminisées) pour la plupart de Seine-Saint-Denis, de classe populaire, « rarement blanches ».

En décrivant la position occupée par ses étudiants et étudiantes durant l'enquête, Jounin souligne les multiples ressorts de la domination qui s'impose à des apprentis chercheurs de classe populaire sur un terrain de « dominants » : « Ne serait-ce que par leur âge, par leur statut d'être social en devenir, pas encore investi d'une place, les apprentis chercheurs sont rarement dans une position dominante. Pour peu qu'il s'agisse également de femmes, d'origine populaire, non blanches, étudiant dans une université de banlieue, c'est-à-dire appartenant à des catégories symboliquement dévalorisées et voyant matériellement leurs opportunités réduites ; pour peu que les personnes enquêtées soient l'envers d'un tel profil, hommes blancs, mûrs, intégrés aux sommets de la société, représentants d'une bourgeoisie, voire d'une aristocratie séculaire ; alors l'écart qu'il faut réduire n'est pas favorable à celles et ceux qui mènent l'enquête » (Jounin, 2014, p. 11).

On le voit, les propriétés sociales de l'enquêteur constituent parfois un nœud à démêler pour celles et ceux qui enquêtent, et qui doivent faire un travail d'adaptation au terrain, se préparer à des situations parfois inconfortables, voire symboliquement violentes, marquées par les inégalités sociales qui traversent l'ensemble de la société.

Document 3

Pour ou contre l'ouverture du RSA aux 18-25 ans ?

Les Échos, rubrique *Le Match*

Publié le 21 oct. 2020 à 18:20

Samedi 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, Jean Castex n'a pas annoncé les mesures tant attendues pour lutter contre la précarité des jeunes. Mais, dimanche 18, le Premier ministre a donné des premiers éléments de réponse au Journal du Dimanche : « *S'agissant des jeunes, je vous annonce aujourd'hui que nous leur étendons cette aide : 150 euros seront également versés aux 400.000 jeunes qui touchent les APL et aux étudiants boursiers* ».

Mais, le gouvernement n'est pas encore revenu sur la possibilité d'ouvrir le RSA (Revenu de Solidarité Active) de 550 euros aux moins de 25 ans, sans ressource (un revenu déjà accessible aux 18-25 ans, étant parent isolé ou ayant travaillé au moins deux ans). Jean Castex présentera dans la semaine « *l'acte II de la stratégie pauvreté* » du gouvernement et se positionnera (ou non) sur le sujet du RSA jeune.

Rappelons qu'en mai dernier, une tribune publiée dans le JDD et signée par plusieurs associations et syndicats étudiants (dont la Fondation Abbé Pierre, les Apprentis d'Auteuil, la Fédération des associations générales, l'Union nationale des étudiants de France) plaidait en faveur du RSA pour les 18-25 ans, premières victimes de la crise sanitaire et économique. Le 15 octobre dernier, la Fage dans une tribune publiée sur les Echos START alertait de nouveau sur l'impossibilité pour les jeunes de vivre dignement et mettait en avant le RSA comme une partie de la solution à la précarité. Précisons qu'aujourd'hui, en France, un jeune sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.

Mélanie Luce, la présidente de l'Unef, milite pour que le gouvernement soutienne financièrement les jeunes de moins de 25 ans, susceptibles de sombrer encore plus dans la précarité. David Cayla, économiste à l'université d'Angers, membre des Economistes atterrés, lui, refuse la généralisation du RSA, préférant miser sur l'accompagnement humain des jeunes.

Pour : Mélanie Luce, présidente de l'Unef

« Si nous saluons l'aide du gouvernement et ce premier rétropédalage du gouvernement (qui au départ, avait décidé de ne pas soutenir la jeunesse), nous dénonçons la volonté d'écarter toute une partie des jeunes bénéficiant des APL (qui sont au total 1,3 million) et qui ne sont pas boursiers. Par ailleurs, cette mesure ne suffit pas à lutter concrètement contre la précarité des jeunes : elle est nécessaire mais simplement ponctuelle.

En cette période de crise sanitaire et économique, le gouvernement pour sauver sa jeunesse, doit ouvrir le RSA aux 18-25 ans, pour plusieurs raisons.

Déjà, avec la crise que nous traversons, le taux de chômage des moins de 25 ans a explosé (21 % pour les 15-24 ans) et 25 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté (et se nourrissent grâce à l'aide alimentaire). Ces jeunes qui ont terminé leurs études, qui n'ont pas travaillé assez pour toucher le chômage et qui recherchent actuellement un emploi ne reçoivent aucune allocation et ceux qui étaient boursiers ont perdu leur bourse. Aujourd'hui, ils ne bénéficient d'absolument aucun filet de sécurité et peinent à subvenir à leurs besoins primaires. De plus, avec le couvre-feu, les jeunes ne peuvent plus gagner leur vie en travaillant le soir, dans la restauration rapide ou grâce au baby-sitting, par exemple.

Aussi, la France traite ses jeunes comme des enfants, considérant qu'ils dépendent tous financièrement de leurs parents. En leur refusant l'accès au RSA, le gouvernement part du principe que leurs familles les soutiennent financièrement. Ce qui n'est pas toujours le cas (notamment, si l'on se trouve en situation de rupture familiale), encore moins aujourd'hui : alors que l'ensemble de la société française est affecté par la crise. Ce type de réflexion empêche toute autonomie réelle des jeunes.

Si la France rend accessible le RSA, elle aidera les jeunes à subvenir à leurs besoins et les accompagnera dans leur recherche d'emploi. C'est un véritable choix de société et c'est le bon moment pour passer à l'acte. Mais si l'Etat ne prend pas des mesures concrètes et d'ampleur, alors la jeunesse risque de sombrer encore plus dans la pauvreté et nous, l'UNEF serons obligés de passer un cap dans la mobilisation. Aujourd'hui, les jeunes acceptent des boulots alimentaires, pas du tout en phase avec leurs qualifications pour pouvoir se nourrir faute de protection sociale. »

Contre : David Cayla, économiste à l'université d'Angers, membre des Economistes atterrés.

« Les jeunes sont les premières victimes de la crise. Ils ont peu d'épargne, peu de revenus, des emplois précaires dont beaucoup ont été supprimés. Nombre d'entre eux n'ont pas droit au chômage car ils n'ont pas assez cotisé. Les étudiants subissent un enseignement dégradé et ont du mal à terminer leurs études faute de stages. Enfin, comme les entreprises renoncent à embaucher, leurs chances de s'insérer professionnellement sont très limitées.

Dans ces conditions, il est tentant de proposer une généralisation du RSA aux 18-25 pour donner un peu de pouvoir d'achat à cette catégorie sacrifiée. Cependant, il me semble qu'une telle mesure passerait à côté du véritable problème : celui de l'accompagnement et de l'insertion. Lorsqu'on a moins de 25 ans, on construit son avenir. Cela implique de mener un projet de formation ou professionnel. Les jeunes n'ont pas seulement besoin d'un chèque d'assistance, ils ont surtout besoin d'un accompagnement humain vers l'émancipation.

D'autant qu'il existe déjà de nombreuses aides financières fléchées vers la jeunesse : les bourses pour les étudiants, la Garantie jeune pour ceux qui sont sans ressource et déscolarisés... À l'échelon le plus élevé, la bourse est une aide financière d'un montant proche du RSA ; même chose pour la Garantie jeune délivrée par les Missions locales et qui permet de toucher presque 500 euros par mois. Le RSA peut aussi être attribué aux moins de 25 ans : femmes enceintes, jeunes parents, certains actifs sous condition.

En somme, le RSA jeune existe déjà, mais il est versé en contrepartie d'études ou dans le cadre d'un contrat d'insertion. Étendre le RSA tel qu'il existe à tous les jeunes de 18 à 25 ans, porterait atteinte à ces dispositifs d'accompagnement et serait finalement nuisible aux jeunes les plus fragiles tout en permettant aux étudiants des classes supérieures de bénéficier d'une aide de l'Etat à la place de celle des parents.

Ne nions pas qu'il reste des trous dans l'aide accordée aux moins de 25 ans. Tout d'abord, les bourses sont trop faibles, surtout pour les étudiants qui doivent se loger ; ensuite il faudrait étendre le droit au chômage pour les jeunes actifs, quitte à créer une allocation spécifique ; enfin, la Garantie jeunes n'est pas suffisamment connue par les jeunes eux-mêmes et devrait être étendue.

Mais sur le long terme, si on veut vraiment aider la jeunesse, il faut d'abord lui offrir des études de qualité, car la majorité des moins de 25 ans sont des étudiants. Et si l'on veut l'accompagner dans son émancipation, il faut lui offrir des logements décentes à faible coût. Cela serait bien plus efficace qu'une allocation généralisée. »

« La jeunesse n'est qu'un mot »

À propos d'un entretien avec Pierre BOURDIEU



Gérard Mauger
Sociologue,

directeur adjoint du Centre de sociologie européenne, directeur de recherche au CNRS.

Mél : mauger@iresco.fr

On peut supposer que bon nombre de « spécialistes de la jeunesse » – animateurs, éducateurs, sociologues et psychologues spécialisés (qui, à divers titres, relèvent de « la main gauche de l'État »¹) – n'auront retenu des propos de Pierre Bourdieu sur « leur public », « leur problème » ou leur domaine d'investigation que le titre donné à un entretien déjà ancien avec Anne-Marie Métaillé² : « La jeunesse n'est qu'un mot ».³ Je voudrais tenter d'attirer l'attention sur les divers

thèmes qui y sont abordés et qui font écho à de nombreux travaux.⁴

« Les deux jeunessees »

Ce titre focalisait, en effet, l'intérêt sur la diversité des conditions que tend à dissimuler, en les regroupant sous un même nom, la notion de « jeunesse » : « c'est par un abus de langage formidable, expliquait Pierre Bourdieu, que l'on peut subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun » et il ajoutait qu'« il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunessees, ou, pour aller vite,

Pierre Bourdieu
137

¹ Pierre Bourdieu utilise cette métaphore – « main droite et main gauche de l'État » – pour désigner l'opposition entre une « noblesse d'État » convertie au néolibéralisme et les petits fonctionnaires chargés de « remplir les fonctions dites « sociales », c'est-à-dire de compenser, sans disposer de tous les moyens nécessaires, les effets et les carences les plus intolérables de la logique du marché (« La démission de l'État », in BOURDIEU, P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 219-228).

² « Il y aurait une révision à faire de l'histoire des idées qui repose sur l'hypothèse que les textes sont lus, et qu'étant lus, ils sont compris, etc. En général, ce qui circule, ce sont les titres », écrivait Pierre Bourdieu à propos de Michel Foucault (« Qu'est-ce que faire parler un auteur ? À propos de Michel Foucault », *Sociétés et Représentations*, « Michel Foucault. Surveiller et punir : la prison vingt ans après », n° 3, novembre 1996, p. 13-18).

³ Entretien paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Âges, 1978, p. 520-530, réédité dans BOURDIEU, P., *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 143-154. Clôturant le colloque « Les jeunes et les autres » (Ministère de la Recherche et de la Technologie, 9 et 10 décembre 1985), Pierre Bourdieu précisait le sens qu'il fallait accorder à ce titre : « Gaston Bachelard disait : « La science, ce sont les guillemets. « Les jeunes » ce n'est qu'un mot et « la jeunesse » a fortiori. » (« De quoi parle-t-on quand on parle du « problème de la jeunesse » ? », in *Les jeunes et les autres* (présenté par Annick Percheron), Volume 2, Vauresson, CRIV, 1986, p. 229-234).

⁴ Dans la même intervention, Pierre Bourdieu disait toute l'importance qu'il attachait à « la rencontre entre les producteurs de discours scientifiques – ou à prétention scientifique – sur le monde social et les utilisateurs de ces discours », mais il en soulignait aussi toutes les difficultés : les « stéréotypes réciproques », la « prétention technocratique », ce que « l'intérêt pour les jeunes » doit à « l'intérêt aux jeunes », « la variable 18-25 ans » et, de façon générale, les catégories de perception spontanée du monde social, etc. (« De quoi parle-t-on quand on parle du « problème de la jeunesse » ? », art. cit.).

entre les deux jeunessees »⁵. « Deux jeunessees » qu'opposait Jean-Claude Chamboredon dans un article devenu classique⁶ : d'un côté, « les héritiers » étudiés par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron⁷, de l'autre, « les jeunes sans avenir » étudiés par Michel Pialoux⁸, « les jeunes à tout faire » par Gabrielle Balazs et Jean-Pierre Faguer⁹ ou « les enfants illégitimes » par Abdelmalek Sayad.¹⁰ Si évident qu'ait été alors le constat, le rappel n'était sans doute pas inutile et il semble probable qu'il l'est moins encore aujourd'hui : nombre d'emplois – courants, médiatiques ou « savants » – de la notion de jeunesse continuent, en effet, de confondre implicitement les jeunes de Neuilly et ceux d'Aubervilliers. Confusion « savante » qu'autorisent les « théories » à la fois antagonistes et complémentaires de « la moyennisation » et de « l'individualisation » de la société française. Mais si cet abus de langage peut se perpétuer, en dépit des démentis de l'objectivation statistique¹¹ et des évidences de la sociologie spontanée, ce n'est sans doute pas tant grâce à ces étayages théoriques, qu'à l'illusion qu'il entretient. Illusion qui, faisant

valoir une égalité de principe contre une inégalité de fait, est assurée de rencontrer l'adhésion de tous ceux qui, socialement dominés, ont apparemment intérêt à ce label unificateur (et au déni de l'inégalité sociale qui en est solidaire) : c'est pourquoi l'abus de langage se double souvent de la dénonciation d'un constat (« il y a au moins deux jeunessees : c'est ainsi ») présenté comme une approbation (« c'est bien ainsi »).

« Un moment critique »

Mais cette lecture est évidemment réductrice. Pour rendre compte du brouillage progressif des oppositions entre « les deux jeunessees », Pierre Bourdieu ébauche, dans le même entretien, la construction d'une définition sociale de la jeunesse (ou de l'adolescence) conçue, non plus comme « une unité sociale [...], un groupe constitué, doté d'intérêts communs [...] rapportés à un âge défini biologiquement »¹², mais comme une

⁵ BOURDIEU, P., « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 145.

⁶ « Parce que la culture adolescente ne constitue jamais le tout de la culture des adolescents, leurs pratiques et leurs préférences échappent, au moins partiellement, aux modèles qu'elle propose, de sorte qu'elles dépendent au moins autant de la « sous-culture » de classe à laquelle ils participent », écrivait alors Jean-Claude Chamboredon (« La société française et sa jeunesse », in DARRAS, *Le partage des bénéfiques*, Paris, Éditions de Minuit, 1966, p. 155-175).

⁷ BOURDIEU, P., PASSERON, J.-Cl., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964. Les écarts constatés au sein d'une classe d'âge se retrouvent au sein du monde étudiant : « Définissant des chances, des conditions de vie ou de travail tout à fait différentes, l'origine sociale est, de tous les déterminants, le seul qui étende son influence à tous les niveaux de l'expérience des étudiants. » (p. 23).

⁸ PIALOUX, M., « Jeunesse sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Classes d'âge et classes sociales », n° 26-27, mars-avril 1979, p. 19-47.

⁹ BALAZS, G., « Jeunes à tout faire et petit patronat en déclin », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, mars-avril 1979, p. 49-55.

¹⁰ SAYAD, A., « Les enfants illégitimes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 25, janvier 1979, p. 61-81 et n° 26-27, mars-avril 1979, p. 117-132.

¹¹ Sur ce sujet, (EUVRARD, F., « Démocratisation ou élimination différée ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, 1979, p. 87-97 et, plus récemment, CHAUVEL, L., « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n° 79, octobre 2001, p. 316-359.

¹² BOURDIEU, P., « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 145.

¹³ Pierre Bourdieu définit la trajectoire sociale comme « la série des positions successivement occupées par un même agent (ou un même groupe) dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations. (...) Les événements biographiques se définissent comme autant de placements et de déplacements dans l'espace social, c'est-à-dire, plus précisément, dans les différents états successifs de la structure de la distribution des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ considéré. (...) C'est dire qu'on ne peut comprendre une trajectoire (c'est-à-dire le vieillissement social qui, bien qu'il l'accompagne inévitablement, est indépendant du vieillissement biologique) qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée. » (in « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, p. 69-72).

séquence de trajectoire biographique¹³ (un « âge de la vie »). À partir du paradigme du Frédéric de *L'éducation sentimentale*¹⁴, il la définit comme un état intermédiaire, « mi-enfant, mi-adulte », « ni enfant, ni adulte », qui exerce un double effet : « mise hors jeu » et « incohérence statutaire ». Mise à l'écart des « jeux sérieux » des hommes (la guerre, la politique, l'économie, etc.) – au même titre que les femmes (longtemps condamnées à participer « par procuration ») ou « les vieux » (mis sur la touche) – d'où, dans le cas des jeunes, leur irresponsabilité provisoire. Incohérence statutaire, dont l'analyse a été reprise et développée par Jean-Claude Chamboredon dans un autre article partout cité¹⁵ : « Les jeunes, explique Pierre Bourdieu, sont adultes pour certaines choses, ils sont enfants pour d'autres, ils jouent sur les deux tableaux ». En d'autres termes, ils tentent de conserver les privilèges des enfants, en s'affranchissant des interdits qui pèsent sur eux et de bénéficier des droits des adultes en échappant à leurs servitudes. C'est pourquoi l'adolescence, selon Pierre Bourdieu, est « un moment critique », au double sens du terme : « “Entrer” dans la vie », explique-t-il, c'est accepter d'entrer dans l'un ou l'autre des jeux sociaux socialement reconnus, et d'engager l'investissement inaugural, à la fois économique et psychologique, qui est impliqué dans la participation aux jeux sérieux dont est fait le monde social. »¹⁶

Le brouillage des oppositions

La prolongation généralisée des scolarités a engendré de multiples effets. D'une part, elle a brouillé l'opposition entre « les deux jeunesses »¹⁷. Presque tous les jeunes ont désormais accès, de façon plus ou moins

accomplie et pour une durée variable, à « cette sorte d'existence séparée qui met hors-jeu socialement » caractéristique de la jeunesse. Pierre Bourdieu souligne le caractère décisif de cette expérience nouvelle pour les enfants des classes populaires, placés en situation d'« étudiants » à un âge où leurs parents étaient au travail : si courte et si superficielle qu'elle ait pu être, « elle suffit à provoquer une rupture plus ou moins profonde avec le “cela va de soi” » qui conduisait le fils du mineur à rejoindre ou remplacer son père, sans même se demander s'il pourrait ne pas le faire ». D'autre part, ce brouillage des conditions juvéniles est redoublé par « la manipulation des aspirations » : alors que « l'ancien état du système scolaire faisait intérioriser très fortement les limites [...] (et) accepter l'échec [...] comme juste ou inévitable », les orientations en trompe l'œil, les voies de garage, les pièges et les nasses des filières actuelles, qui ne sont perçues que par les initiés, contribue au

¹³ BOURDIEU, P., « L'invention de la vie d'artiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2, 1975, p. 67-93, repris dans BOURDIEU, P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 17-71.

¹⁵ À l'allongement de la période de coexistence entre les générations, de la période de formation, de la période d'entrée dans une profession, au maintien durable dans des statuts pré-matrimoniaux, s'oppose « l'accession plus précoce à divers attributs qui, auparavant définissaient la maturité » : d'où une « déconnexion » – variable selon le milieu social – entre les différents calendriers d'entrée dans la vie et les divers attributs qui définissent la majorité. Cf. CHAMBOREDON, J.-Cl., « Adolescence et post-adolescence : la «juvénisation» ». Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », in ALLÉON, A.-M., MORVAN, O., LÉBOVICI, S. (dir.), *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, P.U.F., 1983, p. 13-28.

¹⁶ BOURDIEU, P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, op. cit., p. 32.

¹⁷ Sur ce sujet, voir aussi THÉVENOT, L., « Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 26-27, 1979, p. 3-18.



« décrochage des aspirations par rapport aux chances réelles »¹⁸ : « en mettant dans la situation du «lycéen», même au rabais, des enfants appartenant à des classes pour qui l'enseignement secondaire était autrefois absolument inaccessible, le système actuel encourage ces enfants et leur famille à attendre ce que le système scolaire assurait aux élèves des Lycées au temps où ils n'avaient pas accès à ces institutions. » Enfin, cette « démocratisation » du système scolaire provoque une dévaluation des titres scolaires « par simple effet d'inflation »¹⁹, aggravée par la dévalorisation associée à des titulaires « sans valeur sociale » (« un titre vaut toujours ce que valent ses porteurs », note Pierre Bourdieu). D'où le décalage structural entre les aspirations engendrées par ces transformations du système scolaire et les chances qu'il garantit réellement : ce décalage est au principe de « la déception et du refus collectifs qui s'opposent [...] à la soumission anticipée aux chances objectives »²⁰ de l'époque antérieure. Mais, cette rupture avec le « cela va de soi » qui conduisait le fils de mineur à la mine sans trop se poser de questions est désormais redoublée par la stigmatisation scolaire : « Le classement scolaire, écrit Pierre Bourdieu, est un classement social euphémisé, donc naturalisé, absolutisé [...], une transmutation ten-

dant à transformer les différences de classe en différences « d'intelligence », de « don », c'est-à-dire en différences de nature. »²¹

Génération et conflits de générations

De façon générale, les transformations du système scolaire, c'est-à-dire aussi du mode de génération des générations successives, permettent de rendre compte de ce qui apparaît, de façon récurrente, dans le champ médiatique ou politique comme « le problème de la jeunesse ». « Il y a quelque chose de rituel dans l'étonnement périodique des adultes de notre société, lorsqu'ils s'aperçoivent deux ou trois fois par génération, que leur société est aussi composée de jeunes », écrivait Jean Monod peu avant mai 68²². Cet étonnement concerne tantôt les jeunes des classes dominées (c'est le cas en France depuis une vingtaine d'années avec « les jeunes des cités »), tantôt ceux des classes dominantes (c'était le cas avant et après mai 68). De façon générale, on peut faire l'hypothèse que la résurgence d'un « pro-

¹⁸ Cette analyse ébauchée ici avait été développée antérieurement par BOURDIEU, P. dans « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, novembre 1978, p. 2-22 et reprise ultérieurement avec CHAMPAGNE, P. dans « Les exclus de l'intérieur », in BOURDIEU, P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 597-603. On peut y voir une explication structurale des « violences scolaires » : « Le processus d'élimination étant différé et étendu dans le temps, et par là comme dilué dans la durée, l'institution est habitée durablement par des exclus en puissance, qui y importent les contradictions et les conflits associés à une scolarité sans autre fin qu'elle-même. » (p. 599).

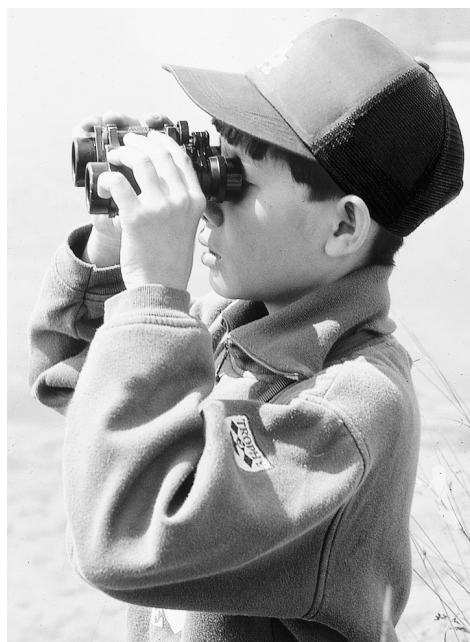
¹⁹ Sur ce sujet, voir BOURDIEU, P., « Classement, déclassement, reclassement », art. cit. et PASSERON, J.-Cl., « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage analogique de quelques concepts en sociologie », *Revue française de sociologie*, n° 4, 1982, p. 551-584.

²⁰ Sauf mention contraire, toutes les citations de ce paragraphe sont extraites de BOURDIEU, P., « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, op. cit.

²¹ BOURDIEU, P., « Le racisme de l'intelligence », in *Questions de sociologie*, op. cit., p. 264-268.

²² MONOD, J., *Les barjots*, Paris, Julliard, 1968.

blème de la jeunesse » signale une crise de reproduction des structures sociales, tantôt à un pôle, tantôt à l'autre, de l'espace social, et que le motif de « l'armée industrielle de réserve » qui sous-tend depuis le XIX^e siècle la thématique des « classes laborieuses /classes dangereuses », alterne avec celui de l'excédent d'intellectuels qui inspire, selon l'expression de Roger Chartier, celle des « intellectuels frustrés »²³. « Beaucoup de conflits de générations, écrit Pierre Bourdieu, sont des conflits entre des systèmes d'aspirations constitués à des âges différents. » Ainsi peut-on rendre compte, au moins pour partie, des tensions qui traversent aujourd'hui les familles populaires²⁴ et, en particulier, les familles immigrées²⁵ : « Ce qui pour les parents était un privilège extraordinaire est devenu banal statistiquement. » Le même schème d'interprétation permet de rendre compte des conflits qui opposent jeunes diplômés et vieux autodidactes titulaires d'un même poste : « Ce qui s'oppose [...] ce sont pratiquement deux états du système scolaire, deux états de la rareté différentielle des titres », opposition objective qui se retra-



duit dans des luttes de classements. Mais les conflits de générations s'enracinent également dans les oppositions entre « détenteurs » (des patrimoines et des places) et « prétendants »²⁶ : c'est la raison pour laquelle « la frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte. » Dans la division logique entre jeunes et vieux, il est, en effet, question de pouvoir, « de division (au sens de partage) des pouvoirs » : d'où les « stratégies de juvénisation » mises en œuvre par les détenteurs contre des prétendants « sans expérience » et les « stratégies d'obsolescence »²⁷ mises en œuvre par les prétendants contre des détenteurs « dépassés ». « De même que la vieillesse donne des hochets à la jeunesse, pour la maintenir en état de jeunesse, de même la jeunesse donne des médailles à la vieillesse pour l'encourager à céder la place », écrit Jean-Claude Chamboredon²⁸. De façon

²³ CHARTIER, R., « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVII^e siècle », *Annales E.S.C.*, n° 2, 1982, p. 389-400.

²⁴ Sur ce sujet, voir BEAUD, S., PIALOUX, M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999 (en particulier, deuxième partie : « Le salut par l'école », p. 159-289).

²⁵ Sur ce sujet, voir SAYAD, A., « Les enfants illégitimes », art. cit.

²⁶ Dans cette perspective, voir Champagne, P., 1979, « Jeunes agriculteurs et vieux paysans. Crise de la succession et apparition du «Troisième âge» », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 26-27, p. 83-107 ; LENOIR, R., « L'invention du «troisième âge» et la constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 26-27, p. 57-82.

²⁷ Ces expressions sont empruntées à CHAMBOREDON, J.-Cl., « Adolescence et post-adolescence : la « juvénisation ». Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », art. cit.



générale, « chaque champ a ses lois spécifiques de vieillissement : pour savoir comment s'y découpent des générations, il faut connaître les lois spécifiques du fonctionnement du champ, les enjeux de lutte et les divisions que cette lutte opère. »²⁹ Dans cette perspective, la crise de mai 68 peut alors être perçue « comme intégration – et non comme simple somme – de crises synchronisées » : c'est l'effet propre de cette synchronisation de différents champs qui définit l'événement historique comme faisant date et la situation de crise générale comme mise en phase de différents champs. »³⁰

C'est ainsi que Pierre Bourdieu peut conclure, sans se contredire, mais à l'inverse de ce que pensent des lecteurs pressés, que, « par-delà toutes les différences de classe, les

jeunes ont des intérêts collectifs de génération » : « indépendamment de l'effet de discrimination «anti-jeunes», le simple fait qu'ils ont eu affaire à des états différents du système scolaire fait qu'ils obtiendront, en effet, toujours moins de leurs titres que n'aurait obtenu la génération précédente. »³¹

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Pierre Bourdieu a consacré de nombreux développements à ce thème dans *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

³⁰ Sur ce sujet, voir BOURDIEU, P., *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 207-250. Dans la même perspective, à propos de l'éclosion des Jungen, puis de la Sécession, en Autriche, voir SCHORSKE, C.E., « Conflit de générations et changement culturel. Réflexions sur le cas de Vienne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, mars-avril 1979, p. 105-116.

³¹ Sauf indication contraire, toutes les citations de ce paragraphe sont extraites de BOURDIEU, P., « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie, op. cit.* Sur ce sujet CHAUVEL, L., *Destins de générations*, Paris, PUF, 1998.

« JEUNES » ET « VIEUX » : LES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES EN QUESTION

Cet article soulève la question de la coexistence des générations au sein des sociétés contemporaines et cherche à appréhender les enjeux sociaux des rapports entre les « jeunes » et les « vieux ». À quelles réalités ces catégories, profondément relatives, renvoient-elles ? Comment penser les relations entre ces générations dans l'espace social et familial ? Après avoir mis en lumière la relativité des frontières entre les « jeunes » et les « vieux », l'auteur s'interroge sur leurs rapports, du double point de vue de l'âge et de la génération, pour enfin proposer quelques réflexions sur les défis et les limites de l'« être ensemble » de ces générations dans les sociétés actuelles.

Vincent Caradec
Professeur de sociologie, université de Lille-III
Domaine universitaire du Pont-de-Bois
Rue du Barreau
BP 60149
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex
Courriel : vincent.caradec@univ-lille3.fr

Les notions de « jeunesse » et de « vieillesse » sont éminemment relatives, si bien qu'il paraît difficile – et même un peu vain – d'en proposer une définition. Le meilleur guide en la matière est le sociologue Pierre Bourdieu, dans un article intitulé « La jeunesse n'est qu'un mot¹ » (formule que l'on pourrait tout aussi bien appliquer à la vieillesse). Bourdieu y souligne que l'âge est « une donnée biologique socialement manipulée et manipulable », que « les divisions entre les âges sont arbitraires » et que « la frontière entre la jeunesse et la vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de luttes ». Cette mise en garde est salutaire et nous la garderons à l'esprit pour développer notre propos, qui vise à présenter quelques clés de lecture des relations intergénérationnelles en interrogeant tour à tour trois aspects des relations entre « jeunes » et « vieux » : les contours incertains de ces catégories et de leurs frontières ; la double nature de leurs rapports (qui relèvent à la fois de l'âge et de la génération) ; les traits caractéristiques de leur coexistence dans les sociétés contemporaines².

« JEUNES » ET « VIEUX », DE QUI PARLE-T-ON ?

Une frontière relative

Les frontières entre les âges, tout comme leurs positions respectives dans la hiérarchie sociale, sont profondément évolutives. Donnons quelques illustrations de cette idée. Notre premier exemple sera emprunté à Bourdieu lui-même, qui le reprend au médiéviste Georges Duby. Celui-ci montre que dans la société aristocratique de la France du Nord-Ouest au XII^e siècle, la jeunesse (la *juventus* dans les textes) est une période de la vie qui va de l'adoubement à la paternité et qui se caractérise par un comportement particulier. C'est « le temps de l'impatience, de la turbulence et de l'instabilité » ; c'est une vie d'errance, en bandes, de quête de gloire dans les tournois et les guerres, de mœurs très libres. Cette période de la vie peut durer longtemps : ainsi, Guillaume le Maréchal (le personnage central du célèbre ouvrage éponyme de Georges Duby) est adoubé à 20 ans et se marie à 45 ans. Il reste donc jeune – il est socialement défini comme jeune – pendant un quart de siècle ! Ce cas est exceptionnel, reconnaît Duby, mais néanmoins révélateur. En effet, s'il est possible de rester jeune si longtemps dans cette société, c'est parce que la jeunesse est un état dans lequel les chefs de lignée, les seigneurs, laissent leurs fils pour qu'ils ne prétendent pas trop tôt à la succession. Dans cette société, la jeunesse est un état d'infériorité dans lequel les vieux parviennent à maintenir la génération suivante : « Amusez-vous, prenez du bon temps et, surtout, laissez-nous exercer le pouvoir ! »

On peut trouver des exemples plus contemporains de cette frontière entre jeunes et vieux comme enjeu de luttes. C'est ainsi qu'à la Comédie-Française, les comédiens les plus âgés ont récemment été remerciés, Denis Podalydès justifiant la décision en ces termes : « La troupe était bloquée. Plus moyen d'y nommer d'autres sociétaires. Que notre comité d'administration de décembre ait mis à la

¹ Bourdieu, 1984.

² Cet article reprend des idées exposées à l'occasion du lancement de la Semaine bleue, une manifestation organisée chaque année par les associations de retraités et de personnes âgées et qui, en 2006 et 2007, avait pour thème « Jeunes et vieux... ensemble ».

retraite Alain Pralon, Catherine Ferran et Catherine Salviat a une portée symbolique. C'est le signe que la Comédie-Française se remet en question, cherche à promouvoir une jeune génération de comédiens³. » Citons encore les mesures édictées par certains partis politiques pour fixer une limite d'âge aux candidats : une exposition sur Guy Mollet, à l'hôtel de ville d'Arras, présentait un courrier dans lequel il indique qu'il ne se représentera pas à la prochaine élection car il allait avoir 75 ans et qu'il avait lui-même imposé, par le passé, cette limite d'âge à d'autres camarades ; c'est le même seuil que le RPR avait fixé en 1993, refusant de donner son investiture pour les élections aux candidats âgés de plus de 75 ans.

On voit la différence entre ces exemples contemporains et celui de l'époque médiévale : alors qu'au XII^e siècle, c'était le statut de vieux qui était enviable (car c'étaient eux qui avaient le pouvoir), ce sont les jeunes, à la Comédie-Française et en politique, qui renvoient les vieux dans une sorte de hors-champ du monde social. Prenons garde, cependant, à ne pas présenter les choses sans nuances : s'il est indéniable que la société contemporaine valorise fortement la jeunesse, la « lutte des places » est aujourd'hui loin de toujours tourner à son avantage. Nous y reviendrons plus loin. Qu'il suffise, pour le moment, de compléter l'exemple de l'investiture donné par les partis politiques en rappelant que la tentative du RPR a fait long feu et, par ailleurs, d'indiquer que ce sont aujourd'hui les trentenaires qui, dans certains partis politiques, ont le sentiment d'être sacrifiés sur l'autel de la parité et de la diversité ethnique alors que les quinquagénaires et sexagénaires sont, eux, bien installés et qu'ils ne souhaitent pas passer la main⁴.

Un classement d'autrui et de soi

Au-delà de l'idée de lutte des frontières, c'est la question du classement (d'autrui et de soi) parmi les jeunes ou parmi les vieux qui apparaît essentielle. Elle peut être illustrée par une recherche récente⁵ sur les retraités qui partent en voyages organisés par l'intermédiaire d'une caisse de retraite. Dans ces voyages, s'inscrivent à la fois de jeunes sexagénaires et des personnes beaucoup plus âgées, parfois octogénaires. Or, entre ces deux catégories d'âge, les relations sont parfois tendues, les plus jeunes n'appréciant guère la compagnie de leurs aînés, à la fois parce qu'ils leur reprochent de ralentir les visites et parce qu'ils cherchent à prendre leurs distances avec ces « vieux » avec lesquels ils ne souhaitent pas être confondus. Certains propos relèvent même clairement de l'âgisme, comme, par exemple, ceux de cette retraitée de 64 ans qui déclare que parmi les « personnes âgées » qu'elle et son mari sont amenés, à leur corps défendant, à côtoyer au cours de ces voyages organisés, « y a certaines personnes qui sont agréables mais y en a d'autres, c'est vraiment des vieilles personnes ! ».

Ainsi, dans nos sociétés qui valorisent la jeunesse, le vieux, c'est souvent l'autre, le plus vieux que soi, de sorte que le vieux, le vrai vieux, apparaît quelque peu introuvable. Et il n'est pas surprenant que l'on note, d'un point de vue subjectif, une forte dissymétrie entre les catégories de jeunes et de vieux : il est, en

³ Cité dans *Télérama*, n° 2923, 18-24 janvier 2006.

⁴ « Le malaise des jeunes hommes blancs du parti socialiste », *Le Monde*, 5-6 février 2006.

⁵ Caradec, Petite, Vannienwenhove, 2007.

effet, beaucoup plus facile de trouver des personnes jeunes (subjectivement jeunes) que des gens vieux (qui se reconnaissent comme vieux). La preuve en est dans la différence entre « âge chronologique » (qui correspond au nombre d'années vécues) et « âge subjectif » (c'est-à-dire l'âge ressenti) : les enquêtes montrent que jusqu'à un certain âge (une vingtaine d'années), on se pense légèrement plus vieux que l'on est ; ensuite, l'âge subjectif devient inférieur à l'âge chronologique, et l'écart augmente avec l'âge, au point qu'à 65 ans, on se perçoit, en moyenne, entre dix et vingt ans plus jeune que son âge chronologique⁶. Notons cependant que certaines personnes très âgées adoptent la posture de l'« être vieux⁷ » : parce qu'elles ne peuvent plus sortir de chez elles et ont dû abandonner des activités essentielles à leurs yeux, elles ont le sentiment d'une rupture dans leur existence et d'être devenues autres que ce qu'elles étaient.

***Dans nos sociétés qui valorisent
la jeunesse, le vieux, c'est souvent l'autre,
le plus vieux que soi, de sorte que le vieux,
le vrai vieux, apparaît quelque peu introuvable.***

Le « tiers manquant » des actions intergénérationnelles

Retenons donc qu'il n'est pas simple de définir « jeunes » et « vieux », et que l'on ne peut concevoir une catégorie indépendamment de l'autre. Ainsi, lorsque l'on parle de rapprocher jeunes et vieux afin de créer du « lien social », comme c'est le cas dans les actions intergénérationnelles en vogue aujourd'hui, la question se pose de savoir de quels jeunes et de quels vieux il s'agit. Et force est de constater que les réponses sont d'une grande diversité : les jeunes peuvent être des nourrissons gardés en crèche, des enfants de l'école primaire, des adolescents, parfois même avoir fini leurs études et être à la recherche d'un emploi ; quant aux vieux, il peut tout aussi bien s'agir de « jeunes retraités » susceptibles de s'engager dans des actions bénévoles (destinées à de plus jeunes ou à de plus vieux...) que de personnes vivant en maison de retraite. Les projets intergénérationnels vont ainsi de l'aide au devoir et du parrainage pour la recherche d'un emploi à l'organisation d'activités communes – goûters, recueil de récits de vie – entre une école et une maison de retraite, le cas extrême, mais symptomatique de la volonté de rapprocher les plus jeunes des jeunes et les plus vieux des vieux, consistant à associer une crèche et une maison de retraite.

Au-delà de ces questions de définition et de frontières, chercher à réunir jeunes et vieux, comme s'y emploient ces actions intergénérationnelles, pose la question de ce que l'on pourrait appeler le « tiers manquant ». En effet, avec le développement des sociétés industrielles, on a assisté à une partition de l'existence en trois étapes : une phase de préparation au travail, prise en charge par l'école (la jeunesse), une période d'activité (l'âge adulte) et une phase de retraite (la vieillesse). Les choses ont certes un peu changé au cours des trente dernières années : la vieillesse ne correspond plus à la phase de retraite (depuis l'invention du « troisième âge », qui a détaché les premières années de retraite de la « vraie

⁶ Guiot, 2001.

⁷ Caradec, 2004, chapitre v « Être vieux ou ne pas l'être ».

vieillesse ») ; les transitions sont moins nettes qu'autrefois (certains auteurs parlent d'une désinstitutionnalisation du parcours de vie et d'autres ont introduit de nouvelles dénominations, telles que la « postadolescence » ou la « maturescence », pour désigner les périodes de transition qui s'allongent). Il n'en reste pas moins que cette partition en trois temps demeure structurante et signifiante (il y a bien la période de l'activité professionnelle, celle qui la précède et celle qui la suit), et ce schéma tripartite suggère que vouloir rapprocher les jeunes et les vieux revient à mettre entre parenthèses le terme médian. Sans doute cette mise entre parenthèses ne relève-t-elle pas du hasard : il y a effectivement des éléments qui rapprochent ces deux âges de la vie, comme nous allons le voir maintenant.

LES RAPPORTS ENTRE « JEUNES » ET « VIEUX », UNE QUESTION D'ÂGE ET DE GÉNÉRATION

L'âge, en tant que coordonnée sociale, renvoie à une double réalité : d'une part, être à un moment donné de son parcours de vie (avoir 30 ans et être jeune salarié, ou avoir 60 ans et être retraité) ; d'autre part, être né telle année, et donc appartenir à une génération donnée (on peut avoir 30 ans en 1968 ou avoir 30 ans en 1998⁸). Aussi jeunes et vieux diffèrent-ils doublement : par leur âge, c'est-à-dire leur place dans le parcours de vie, et par leur appartenance générationnelle. Cette distinction permet d'avancer dans l'analyse de ce qui éloigne ou rapproche les jeunes et les vieux. En effet, il semble possible de soutenir – en première analyse – qu'envisager leurs rapports du point de vue de l'âge amène à insister sur ce qui les rapproche alors que les appréhender en termes générationnels conduit plutôt à mettre l'accent sur ce qui les éloigne.

Deux âges de vie assez semblables

Considérons tout d'abord l'âge, soit la position dans le parcours de vie. Au-delà des différences évidentes entre ceux dont la vie professionnelle est à venir et ceux pour qui elle est plutôt derrière eux, il est possible de repérer, dans un certain nombre de domaines, une communauté de situation entre jeunes et vieux. Tout d'abord, les uns et les autres sont en dehors du marché du travail, ou connaissent (pour les plus vieux des jeunes et les plus jeunes des vieux) des transitions difficiles pour y accéder ou pour y rester, ainsi que la même sollicitude ambivalente de la part des pouvoirs publics, qui prend la forme de mesures qui discriminent les plus jeunes (le CPE) ou les plus vieux (le CDD senior renouvelable).

Ensuite, éloignés du marché du travail, les uns et les autres sont disponibles pour autre chose, notamment pour nouer ensemble des relations au sein de la famille, comme le montre l'importance des contacts entre les grands-parents retraités et leurs jeunes petits-enfants. Sur cette question de la disponibilité des plus jeunes et des plus âgés, une illustration intéressante provient d'une recherche réalisée sur des scénarios de fiction pour la télévision⁹ : leur analyse montre en effet que les histoires d'amour se trouvent associées à deux âges de la vie, la jeunesse et la vieillesse – comme si, entre les deux, on était pris par le travail et la famille, et qu'on avait bien peu de disponibilité pour les relations amou-

⁸ Pour reprendre le titre d'un ouvrage de Christian Baudelot et Roger Establet (2000), *Avoir 30 ans en 1968 et 1998*.

⁹ Chalvon-Demersay, 1994.

reuses –, et que, par ailleurs, les amitiés entre de jeunes enfants et de vieilles personnes y apparaissent de manière récurrente. Enfin, aux âges extrêmes, les jeunes et les vieux (cette fois-ci, les plus jeunes des jeunes et les plus vieux des vieux) donnent à voir la vulnérabilité fondamentale de l'espèce humaine et sa dépendance à autrui. Ce sont deux âges de la vie qui mettent à mal l'image de l'individu « autonome », maître de lui-même, qui s'est aujourd'hui fortement imposée. Être adulte, c'est être autonome et indépendant – ou du moins se croire autonome et indépendant. Or, les très jeunes et les très vieux nous aident à briser cette illusion.

Mais des générations de plus en plus dissemblables

Si l'on considère maintenant que jeunes et vieux appartiennent à deux générations différentes, on est alors amené à mettre l'accent sur ce qui les sépare : d'une part, des différences « culturelles » et, d'autre part, des inégalités dans leur destinée sociale. Les différences culturelles entre générations, qui renvoient au fait qu'elles ont grandi et mûri à des époques différentes, se déclinent dans de multiples registres : celui des valeurs (les plus âgés apparaissent, dans les enquêtes, plus rigoristes que les plus jeunes), celui des goûts (musicaux, par exemple), celui du rapport à l'environnement (on peut citer l'exemple des nouvelles technologies et d'Internet, que les plus jeunes découvrent comme une « évidence » du monde qui les entoure, au contraire des plus âgés).

Ces différences culturelles sont d'autant plus importantes que nous sommes dans une société marquée par un changement permanent et de plus en plus rapide. Les jeunes grandissent dans un autre monde que celui qu'ont connu les vieux quand ils étaient jeunes, ce qui constitue une différence essentielle par rapport aux sociétés qui connaissaient un faible changement social. D'où la difficulté de la transmission dans une société telle que la nôtre. Comme l'écrivait, dès les années 1930, sous forme de boutade, un sociologue américain, Willard Waller : puisque l'important est de vivre dans le monde de demain, ce sont les jeunes générations qui devraient instruire les anciennes¹⁰. C'est ce que formule fort bien, dans un article de la revue *Études*, Denise Lallich-Domenach, âgée de 77 ans : « Ma grand-mère pouvait encore m'apprendre les gestes de la bonne ménagère ; aujourd'hui, c'est ma petite-fille qui m'initie à la marche de mon merveilleux robot¹¹. » Cette idée d'apprentissage que reçoivent les plus anciens de la part des plus jeunes – que les sociologues, dans leur jargon, appellent parfois la « socialisation ascendante » – ouvre d'ailleurs sur un lien possible entre générations différentes. C'est ce que laisse entendre Denise Lallich-Domenach lorsqu'elle note : « Nos petits-enfants deviennent nos professeurs de modernité, et cela entraîne avec eux des relations où notre expérience de la vie trouve aussi sa place. » Cette

¹⁰ Voir Martuccelli, 2006.

¹¹ Lallich-Domenach, 2002.

manière de voir apparaît cependant assez optimiste. Dans une enquête que nous avons réalisée, en 2000, sur les technologies¹², de nombreux retraités se déclaraient peu préoccupés du « fossé technologique » entre générations et peu désireux que les plus jeunes deviennent leurs « professeurs de modernité » : « Pour eux, tant mieux. C'est l'avenir ! Enfin... nous, notre avenir est fait, c'est fini », déclarait, par exemple, une femme de 64 ans.

Au-delà de ces différences culturelles, ce sont les inégalités dans leur destin social qui séparent les générations. Le destin de chaque génération est, en effet, fortement marqué par les événements qu'elle traverse et par la conjoncture économique et sociale qu'elle connaît. Louis Chauvel¹³ montre ainsi que les personnes nées à la fin des années 1930 et dans les années 1940, qui sont aujourd'hui à l'âge de la retraite ou qui en approchent, ont bénéficié d'une conjoncture favorable : elles ont profité de la première explosion scolaire (dans les années 1950) et d'une conjoncture économique exceptionnelle au moment de leur insertion professionnelle, et elles ont continué à profiter de cet avantage initial tout au long de leur carrière, alors que les cohortes qui sont venues après ont connu une conjoncture beaucoup moins favorable, une insertion professionnelle plus difficile, pendant les années de crise – d'où une pauvreté accrue et le sentiment non plus d'une ascension mais d'un déclassement social. Les propos annonçant une « lutte des âges » ou un « conflit des générations » se fondent sur ces tendances indéniables, sur ces inégalités de conjoncture qui ont fini par produire un déplacement des inégalités structurelles entre générations : inégalités dans la répartition des revenus (en 1977, les quinquagénaires gagnaient 15 % de plus que les trentenaires alors qu'en 2000, l'écart était de 40 %), qui se doublent d'une concentration accrue du pouvoir politique (entre 1977 et 2002, l'âge médian des députés est passé de 52 à 57 ans).

LE PARI – ET LES DIFFICULTÉS – DE L'ÊTRE-ENSEMBLE

La coexistence des générations pose une question essentielle, qui est celle du lien social entre des personnes d'âges différents, dans une société plurigénérationnelle inédite, qui va compter une proportion de plus en plus importante, et encore jamais atteinte, de personnes de plus de 60 ans, de plus de 80 ans, de plus de 100 ans, et un nombre croissant de familles à quatre voire à cinq générations¹⁴. Cette question peut être abordée à deux niveaux : celui de la société dans son ensemble, et celui de la famille.

Une ségrégation spatiale entre les âges

Observons tout d'abord – le fait est insuffisamment souligné alors que l'on insiste, à juste titre d'ailleurs, sur la ségrégation entre milieux sociaux – que nous

¹² Caradec, mai 2001.

¹³ Chauvel, 2002.

¹⁴ Le scénario central des projections d'Isabelle Robert-Bobée (*INSEE première*, n° 1089, juillet 2006) prévoit qu'au premier janvier 2050, une France métropolitaine de 70 millions d'habitants compterait 31,9 % de personnes de plus de 60 ans, contre 20,8 % et 29,3 % en 2005 et 2030. La part des plus de 75 ans passerait de 8 % en 2005 à 12 % en 2030 puis 15,6 % en 2050, alors que celle des moins de 20 ans s'établirait à 21,9 % en 2050, contre 24,9 % en 2005 (NDR).

vivons dans une société marquée par une forte ségrégation spatiale entre les âges et qu'il y a peu d'occasions permettant aux jeunes et aux vieux de se rencontrer. Car non seulement les espaces qu'ils fréquentent ne sont pas les mêmes, mais on note aussi des attitudes d'évitement et une propension à se retrouver entre soi. C'est

ainsi que nombre de septuagénaires et d'octogénaires cherchent à éviter, dans l'espace public, les confrontations avec les plus jeunes, qui sont potentiellement dangereuses pour eux, tant physiquement que pour leur amour-propre – ils craignent de se faire bousculer, klaxonner, voire

insulter. Ainsi, les plus âgés ne prennent plus leur voiture aux heures de pointe, ne sortent pas faire leurs courses aux moments où il y a le plus de monde pour ne pas ralentir le « flux » et privilégient des lieux peu fréquentés par les jeunes¹⁵.

Ces attitudes d'évitement se retrouvent entre les plus jeunes et les plus âgés des retraités. Nous avons pu le constater dans l'enquête sur les voyages organisés, déjà évoquée plus haut. En effet, les groupes de voyageurs sont assez homogènes du point de vue de l'âge, alors que ces voyages sont ouverts à l'ensemble des retraités. Car chacun, en choisissant son voyage, opère une « sélection » de ses partenaires (parce qu'il se fait une idée du « type de personne » qu'il va sans doute côtoyer)... et, dans ce choix, le critère de l'âge supposé des autres voyageurs joue un rôle important. Ainsi, certains font en sorte de ne pas se retrouver avec des vieux, à l'instar de cette femme de 63 ans qui déclare : « Moi j' préfère franchement faire un circuit et partir loin, j'vais vous dire pourquoi [rires] : parce que j'vais pas tomber sur des vieux ! Enfin, j' suis pas jeune, hein, mais j'veux dire que j'vais pas tomber sur des vieux, enfin des grands âges ! » Réciproquement, d'autres, plus âgés, évitent quant à eux les voyages au cours desquels ils risquent d'être « bousculés » par les plus jeunes, comme le dit cet homme de 82 ans : « Ça, on a été quatre, cinq fois en Tunisie. On avait des avantages avec les caisses de retraite, et pis alors ce qui nous a fait... on a arrêté parce que les jeunes retraités commençaient à arriver et à nous bousculer quand on arrivait dans les centres de vacances. » Cette ségrégation des âges – et la méconnaissance de l'autre qu'elle induit – se double d'une très faible visibilité des plus âgés, notamment dans les médias. Nous vivons dans une société de plus en plus âgée, mais qui répugne à apparaître comme telle, qui évite de montrer ses vieux et qui les maintient à distance du regard des plus jeunes.

Nous vivons dans une société de plus en plus âgée, mais qui répugne à apparaître comme telle, qui évite de montrer ses vieux et qui les maintient à distance du regard des plus jeunes.

LOGEMENT INTER-
GÉNÉRATIONNELGÉNÉRATION
« TANGUY » ?EXPÉRIENCE DU
DÉCLASSEMENT

Les relations familiales intergénérationnelles en question

Il est cependant un espace qui apparaît comme le lieu privilégié des relations entre générations : la famille. Lorsque l'on évoque la famille, surgit en effet une image de proximité entre les plus jeunes et les plus âgés, de chaleur des relations et de solidarité. Les sociologues ont beaucoup contribué à propager cette vision des choses, les travaux sur les solidarités familiales montrant notamment l'engagement de la « génération pivot » auprès de ses enfants et de ses parents.

¹⁵ Clément, Mantovani, Membrado, 1996.

Il paraît cependant nécessaire d'apporter des nuances à une vision trop idyllique des relations intergénérationnelles. D'une part, ces relations ne vont pas sans inégalités, la première de ces inégalités tenant à l'étendue du réseau de parenté. Citons ici un seul chiffre : 16 % des 90 ans et plus n'ont plus de famille proche (ni conjoint, ni enfants, ni petits-enfants, ni frères ou sœurs) ou n'ont plus de contacts avec elle¹⁶. C'est d'ailleurs ce qui explique que l'on ait à la fois des proches très mobilisés (au prix parfois de leur santé) auprès d'un parent âgé, et que des corps aient pu ne pas être réclamés après le drame de la canicule de l'été 2003.

D'autre part, si les relations et solidarités familiales sont très fortes entre générations familiales proches, elles sont moins marquées entre générations plus éloignées. Elles sont fortes entre parents et enfants, à tous les âges de la vie (on sait le rôle des enfants dans le soutien de leurs parents âgés à domicile). Elles sont fortes également entre grands-parents et petits-enfants lorsque les petits-enfants sont jeunes... mais elles tendent à s'estomper ensuite, lorsque les petits-enfants grandissent, les contacts se faisant plus rares, même si les liens affectifs demeurent (d'où l'importance, pour les grands-parents, des preuves d'affection et des « signes du lien » donnés par leurs petits-enfants devenus grands : les cartes postales envoyées de vacances ; le fait qu'ils participent aux réunions de famille organisées par leurs grands-parents, qu'ils appellent pour remercier du cadeau que ceux-ci leur ont envoyé, etc.). Les petits-enfants adultes sont ainsi beaucoup moins présents auprès de leurs grands-parents dépendants que ne le sont leurs parents. Enfin, même si l'on manque d'enquêtes sur le sujet, les relations entre arrière-grands-parents et arrière-petits-enfants apparaissent beaucoup plus lâches. Les arrière-grands-parents sont des figures en retrait dans les relations familiales : les attentes des petits-enfants, lorsqu'ils deviennent eux-mêmes parents, à l'égard de leurs grands-parents (qui deviennent alors arrière-grands-parents) paraissent faibles, et les grands-parents de l'enfant font, en quelque sorte, « écran » aux relations directes entre arrière-grands-parents et arrière-petits-enfants.

CONCLUSION

Pour conclure, évoquons deux romans récents – *Mon vieux*, de Thierry Jonquet, et *Ensemble, c'est tout*, d'Anna Gavalda – qui soulèvent la question de l'intergénérationnel, à la fois par leur titre et par leur contenu puisqu'ils mettent en scène, de manière très différente, les relations entre jeunes et vieux.

Mon vieux raconte l'histoire d'un homme scénariste pour la télévision, aux revenus modestes, et dont la fille a été victime d'un grave accident de scooter qui l'a défigurée. Il économise afin de lui payer les soins de chirurgie esthétique qui pourront l'aider à sortir de sa dépression, lorsqu'il est contacté par l'administration de l'Assistance publique qui lui apprend que son vieux père, qui l'avait abandonné à sa naissance, est hébergé depuis trois ans à l'hôpital, atteint de la maladie d'Alzheimer. En vertu de l'article 205 du code civil, il se voit donc réclamer le montant des frais d'hospitalisation... et l'opération de sa fille se trouve ainsi remise en cause. Finalement, le décès de son père pendant la canicule de l'été 2003,

¹⁶ Désesquelles, Brouard, 2003.

quelques jours avant la saisine du juge des affaires familiales, vient opportunément résoudre le dilemme.

Ensemble, c'est tout met en scène quatre « éclopés » de la vie, trois jeunes et une vieille femme. L'un des jeunes, Franck, a une grand-mère, Paulette, qui l'a élevé après le départ de sa mère et qui, au début de l'histoire, se casse le col du fémur. Franck place alors Paulette dans une maison de retraite où elle dépérit bien que son petit-fils lui rende visite chaque week-end. C'est alors que Camille, la colocataire de Franck, une fille un peu paumée, décide de faire sortir la vieille femme de sa maison de retraite et de s'occuper d'elle. Naît ainsi une véritable amitié entre la jeune fille et la vieille dame, jusqu'au décès de cette dernière.

Ces deux histoires paraissent *a priori* aux antipodes l'une de l'autre, et assez irréalistes (ou du moins fort peu représentatives) d'un point de vue sociologique : l'une présente une version noire des relations entre générations familiales, l'autre une version rose et bien improbable des relations entre générations hors de la famille. Elles se rejoignent cependant – et c'est là sans doute que repose leur signification sociologique – dans l'imaginaire qu'elles mettent en scène : celui de relations purement électives, d'une société où les proches sont ceux que l'on choisit, et que l'on peut choisir au-delà des clivages sociaux ou d'âge. Dans cet imaginaire des relations choisies, on ne doit rien à son vieux père indigne, et une relation de profonde amitié peut s'épanouir entre une jeune fille et une vieille femme.

Bibliographie

- BAUDELLOT C., ESTABLET R., *Avoir 30 ans en 1968 et 1998*, Le Seuil, coll. « L'épreuve des faits », Paris, 2000.
- BOURDIEU P., « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984.
- CARADEC V., « Générations anciennes et technologies nouvelles », *Gérontologie et société*, numéro spécial, mai 2001.
- CARADEC V., *Viellir après la retraite : approche sociologique du vieillissement*, Presses universitaires de France, Paris, 2004.
- CARADEC V., PETITE S., VANNIENWENHOVE T., *Quand les retraités partent en vacances*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 2007.
- CHALVON-DEMERSAY S., *Mille scénarios : une enquête sur l'imagination en temps de crise*, Métailié, Paris, 1994.
- CHAUVEL L., *Le destin des générations : structure sociale et cohorte en France*, Presses universitaires de France, Paris, 2002.
- CLÉMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M., « Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 73, décembre 1996.
- DÉSESQUELLES A., BROUARD B., « Le réseau familial des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile ou en institution », *Population*, 2003, pp. 201-228.
- GAVALDA A., *Ensemble, c'est tout*, Le Dilettante, Paris, 2004.
- GUIOT D., « Tendance d'âge subjectif : quelle validité prédictive ? », *Recherche et applications en marketing*, n° 1, vol. XVI, 2001, pp. 25-43.
- JONQUET T., *Mon vieux*, Le Seuil, coll. « Seuil policiers », Paris, 2004.
- LALLICH-DOMENACH D., « Grand âge, nous voici », *Études*, t. 397-3, 2002, pp. 193-200.
- MARTUCCELLI D., *Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine*, Armand Colin, coll. « Individu et société », Paris, 2006.

Document 6

Les jeunes sont mal partis

Par Louis Chauvel, sociologue, professeur à Sciences Po (Le grand débat)

Publié le 03 janvier 2011 à 14h18

Dans les sociétés vieillissantes, la surdit  aux probl mes sociaux des g n rations   venir peut devenir un vrai souci. Mais c'est l  un sympt me plus que la cause profonde du mal, qui n'a rien de nouveau. Ce qui est in dit, en revanche, rel ve de la profondeur du d ni d'un ph nom ne qui s'amplifie. Mon exp rience, douze ans apr s la premi re  dition du *Destin des g n rations*, me permet d'en  tablir le constat : depuis 1998, nous n'avons rien fait, alors que nous savions. Chaque fois, les p riodes de r mission ont donn  l'illusion du r tablissement, mais, en r alit , la situation s'est d grad e.

Quels sont les sympt mes de ce mal- tre collectif ? Les plus visibles rel vent des difficult s de la jeunesse. Nous le savons, trente-cinq ans apr s l'extension du ch mage de masse, la jeunesse a servi de variable d'ajustement. Ch mage record, baisse des salaires et des niveaux de vie, pr carisation, d veloppement de poches de travail quasi gratuit (stages, piges, free-lance, exon ration de charges, etc.), nouvelle pauvret  de la jeunesse,  tat de sant  probl matique et faible recours aux soins, absence d'horizon lisible.

En une d cennie, nous n'avons pas progress  - c'est une litote. Nous observons un triple d classement. Scolaire d'abord, la jeunesse  tant maintenant de classe moyenne du point de vue des dipl mes, mais en de   de la classe ouvri re du point de vue des revenus. Au-del  de la valeur des dipl mes, le d classement est aussi interg n rationnel, avec une multiplication attendue des trajectoires sociales descendantes par rapport aux parents.

Il est aussi syst mique, puisque, avec la chute des nouvelles g n rations, ce sont leurs droits sociaux futurs qui sont remis en cause : leur d veloppement humain aujourd'hui, leur capacit     lever leurs enfants demain, et leurs retraites apr s-demain. Il s'agit donc de la r gression du syst me social dans son entier, et pas simplement celui d'individus. Par-dessus tout, une frustration g n rale envahit les esprits devant l'accumulation des promesses non tenues : celle du retour au plein-emploi gr ce au d part   la retraite des premiers-n s du baby-boom (rapport Teulade de 1999), de meilleurs emplois par la croissance scolaire, dans un contexte o  le travail seul ne permet plus de se loger. Il s'ensuit une col re, voire une haine, qui se d tecte clairement dans la jeunesse de 2010 et que le mouvement sur les retraites a paradoxalement canalis e.

Il reste que la symptomatologie n'est pas un diagnostic. Celui-ci rel ve du refus collectif de regarder lucidement notre long terme, et du caract re profond ment conservateur, rentier, de la soci t  fran aise dans son entier. Le comportement patrimonial des poss dants fran ais accumulant de l'assurance-vie et des logements vides, tout comme leurs grands-parents serraient leurs lingots, rel ve de la m me frilosit .

A droite comme   gauche, l'enjeu est de servir les droits acquis plut t que de d velopper ceux de demain. Depuis plus de dix ans, la premi re information sur les sites Internet des grandes

centrales syndicales relève de la retraite, et celui des banques vante les placements à bons taux et sans risques auprès de leurs clients. Notre économie est un capitalisme d'héritiers de énième génération où les nouvelles fortunes peinent à faire leur place, et notre Etat-providence nourrit les jeunes pauvres au travers des retraites de leurs ascendants.

La réforme des retraites aurait pu être un moment propice à l'analyse des années 2030, mais la confrontation, nécessaire, ne fut que celle des postures convenues de notre régime : la droite gouvernementale protège les retraités d'aujourd'hui, son coeur électoral, et sacrifie ceux de demain ; les syndicats et la gauche exigent quant à eux de reporter la charge sur les jeunes actifs, ces grands absents des débats politiques.

Dans son texte sur "la révolution de l'âge" (*Le Monde* du 14 avril 2010), Martine Aubry ne mentionne les jeunes qu'au détour de deux phrases : pour être soutenus par les anciens, et pour avoir confiance en le système. Jusqu'où ? Faut-il s'étonner dès lors que notre Assemblée nationale, la plus vieillie au monde, fondée sur la quasi-absence des moins de 50 ans, professionnalisée autour de députés mâles sexagénaires réélus depuis plus de vingt ans, cumulant souvent un mandat et de généreuses retraites, réforme les pensions en conservant ses propres droits acquis et fait porter l'ajustement sur les députés de demain, absents des débats.

Il s'agit de comprendre que ce jeu est "idéal-typique" de notre pays, où les derniers retraités aisés du début du baby-boom décident de l'appauvrissement des générations nées trop tard, victimes muettes d'enjeux où leur absence est sciemment organisée. C'est là une racine de notre mal : le diagnostic de 2010 montre que les "nouvelles générations" nées après 1955, celles entrées dans le monde du travail après 1975 dans le contexte du plein chômage, ont été affectées de façon durable, voire définitive. Derrière ces premières cohortes de vétérans de la guerre économique, les suivantes ont accumulé des handicaps croissants qui forment des cicatrices durables sur le corps social.

Alors que faire ? Pour partie, le traitement est bien connu. L'enseignement est un enjeu vital. L'état de pauvreté de l'université "low cost" à la française effraie les collègues étrangers : nous signons là le choix du déclasserment scientifique de notre pays. Mais cela ne suffira pas : à quoi bon former parfaitement des jeunes qui ne trouveront pas d'emploi ?

L'invention du travail quasi gratuit (les stages), massivement subventionné par les parents aisés, n'a pas suffi, et, après trente années d'incurie, il faut aussi réintégrer les anciens jeunes de 1985 qui avaient raté leur entrée dans la vie. Cette politique de retour au plein-emploi est la première priorité de la politique de génération dont nous avons besoin. Il faudra passer par le double tranchant de la fluidification du droit du travail et de l'obligation d'embauche faite aux employeurs. La crise du logement exige aussi un plan de long terme de constructions collectives et de qualité pour densifier le tissu urbain des espaces moyens entre centre et périphérie.

Rien ne se fera sans investissements massifs. Notre défi de la décennie 2010 est que nous abordons mal cette période, en concentrant les trois grands handicaps caractéristiques des blocages des périodes préévolutionnaires, selon le sociologue Randall Collins : dette massive de consommation empêchant l'élaboration de politiques publiques ambitieuses d'investissement ; frustrations liées à l'accumulation de promesses intenable ; gouvernance du pays déstabilisée par des majorités de plus en plus difficiles à réunir, dans un contexte où plus aucune autorité n'est acceptée.

Ces investissements massifs nécessitent d'en dégager des moyens. On ne peut honorer sans retour les promesses d'une retraite précoce, longue et aisée comme celle des jeunes seniors des classes moyennes d'aujourd'hui, et ces besoins d'investissements d'avenir. Le projet d'abandon de l'impôt sur la fortune (ISF) et son remplacement par une taxation des revenus du patrimoine va dans le mauvais sens, dans une société française où le patrimoine immobilier dormant a vu tripler sa valeur en vingt ans.

Une meilleure taxation des résidences secondaires dans le tissu urbain est de nature à rapporter des ressources considérables tout en fluidifiant de nouveau le marché de l'immobilier : combien de seniors ont leur épargne dans des logements vides à l'année, dans des zones à forte densité, alors que les jeunes familles s'entassent dans quelques pièces ? En réalité, le seul ajustement substantiel susceptible de changer le rapport à la rente consisterait à introduire, dans la déclaration du revenu imposable, la valeur locative, qui est bien un revenu implicite, de l'ensemble des biens immobiliers détenus par les ménages (hors remboursements en cours), en particulier celle de la résidence principale. Cela suppose une réévaluation rapide des valeurs locatives cadastrales, dont on sait les dérives séculaires.

Les seniors de 2010, qui sont propriétaires sans remboursement d'emprunt dans plus de 70 % des cas, ont été les grands bénéficiaires - par les plus-values longues, et donc non imposables - de la crise du logement payée au prix fort par les jeunes actifs. Les seniors urbains des classes moyennes supérieures n'ont jamais vécu aussi à l'aise dans des logements sous-occupés, le couple type de 60 ans vivant à deux dans un cinq-pièces, alors que les jeunes familles sont tenues de s'entasser dans de petites surfaces. La fluidification du marché immobilier qui en résultera permettra ainsi d'ajuster les ressources aux besoins.

Cette mesure est capable de desserrer l'étau du logement et d'activer là une véritable politique de solidarité entre les générations. Mais il faut se rappeler que les périodes de conscience où la société française redécouvre sa jeunesse sont systématiquement suivies de phases d'amnésie où elle oublie jusqu'à l'existence de ses propres enfants. Le patient préfère alors se droguer au déficit, et, dans ces phases, l'investissement dans la jeunesse est un vœu pieux. Parions donc qu'aucun candidat n'aura le courage de s'atteler à une telle politique de générations.

Louis Chauvel, sociologue, professeur à Sciences Po

Document 7

Un inévitable conflit des générations ? ⁽¹⁾

Carole Bonnet – économiste et démographe, Ined



Le déficit récurrent des régimes de retraites et de l'assurance maladie alimente depuis les années 1980 l'idée que la protection sociale ne serait pas équitable dans la répartition de son aide, au détriment des jeunes générations. L'acuité de ce débat s'est renforcé avec la crise. Les nombreux travaux des économistes et des sociologues sur ce sujet expriment des positions divergentes à propos de la mesure de l'équité générationnelle, voire de l'existence d'un conflit entre les générations.

Existe-t-il un conflit des générations ? La question n'est pas nouvelle, mais alors qu'elle portait jusqu'au début des années 1980 plutôt sur les valeurs ou la culture, elle a pris depuis une résonance économique, du fait des enjeux générationnels de la répartition des ressources publiques (Kohli, 2006). L'apparition d'un déficit du système de retraite aux États-Unis puis une réforme en 1983 ont fait émerger l'idée, dans le monde académique comme dans la société civile, que l'amélioration continue de la situation des plus âgés et la dégradation relative de celle des plus jeunes étaient liées (Preston, 1984). Cette thèse fit l'objet de nombreux débats et le concept d'équité intergénérationnelle (« *Generational Equity* ») fit son apparition (Williamson et Watts-Roy, 1999), porté par les partisans d'un abandon du système de retraite par répartition, jugé trop favorable aux retraités, et souhaitant une réorientation vers un système privé. En opposition, les défenseurs du système en vigueur soutenaient la position d'une coopération (ou interdépendance) entre générations (« *Generational Interdependence* »). La France connut les mêmes débats, mais moins vifs, à la suite du ralentissement de la croissance économique dans ces mêmes années et aussi d'une dégradation relative du niveau de vie des générations les plus jeunes par rapport à leurs aînés (Chauvel, 1998 ; Legris et Lollivier, 1996), de la

croissance de la dette publique et des interrogations sur la soutenabilité à long terme du système des retraites, en raison de l'allongement de la vie et de l'arrivée à la retraite des générations nombreuses du *baby-boom*.

La question de l'équité intergénérationnelle, et de son éventuel non-respect cause d'un conflit potentiel entre générations, est complexe. Elle soulève des difficultés à la fois conceptuelles et méthodologiques, portant sur la mesure des inégalités entre générations et sur le choix des indicateurs mais aussi sur la définition de ce qui est jugé inéquitable, ce qui renvoie à des principes de justice sous-jacents qu'il importe d'explicitier. Il faut aussi s'interroger sur la responsabilité des générations elles-mêmes dans les évolutions constatées. Un conflit des générations peut se nourrir du fait que certaines générations se sentent lésées et pensent, par exemple, que cela résulte d'une politique délibérée. Dans les débats sur le fonctionnement du système des retraites et ses réformes nécessaires ou réalisées affleure souvent la perspective d'un possible conflit entre générations.

La difficulté de définition des concepts : la génération et l'équité

La première difficulté à laquelle on se heurte dans la comparaison entre générations réside dans la définition même de la génération (Kohli, 2006 ; Masson, 2000 ; Chauvel, 2002). André Masson explique ainsi que « *notion d'ordre sociologique, la génération désigne un groupe latent, formés d'individus relativement contemporains qui partagent un vécu ou des expériences similaires et se retrouvent souvent autour d'un nœud fédérateur (mai 1968), révélateur de mentalités ou d'aspirations communes* ». On pourrait alors définir les générations comme des promotions de mariage ou de conscrits, d'élèves sortis du système scolaire au même moment ou encore de jeunes ayant connu des mêmes événements marquants (guerres, mai 1968, etc.). Pour A. Masson, « *l'ambiguïté du concept* » conduit généralement à considérer ceux qui sont nés la même année, groupe défini de manière « *plus objective mais encore plus arbitraire* », ce groupe n'étant ni autonome ni, sauf exceptions, uni par des liens privilégiés. L'identité sociale des générations n'est pas immédiate et la génération définie par son année de naissance n'est pas un tout homogène. Le regroupement opéré lorsque l'on se réfère aux générations n'est évidemment pas neutre sur les résultats. La notion de génération renvoie en outre à la famille, ce qui complexifie les raisonnements.

D'autre part, que recouvre le concept d'équité intergénérationnelle ? De nombreux auteurs ont souligné la difficulté de définir cette notion (Blanchet *et al.*, 1996 ; Blanchet, 2008 ; Masson, 1999 ; Fleurbay et Michel, 1992 ; Fitoussi et Rosanvallon, 1996). Poser la question de l'équité invite à s'interroger sur ce que l'on cherche à égaliser et en dernier ressort sur les

« La première difficulté à laquelle on se heurte dans la comparaison entre générations réside dans la définition même de la génération (...). »

principes de justice auxquels on adhère. On peut ainsi trouver équitable (Sen, 2000) la recherche de l'égalité des libertés, des droits, des biens, des chances ou encore, dans les avancées les plus récentes, la recherche de l'égalité des « capacités » (aptitudes). De plus, les comparaisons entre générations se font souvent sur des bases monétaires ; or, il serait nécessaire d'introduire d'autres dimensions – telles que l'accroissement de l'espérance de vie – ou des domaines plus larges comme la préservation des ressources naturelles ou les risques (nucléaires, politiques, etc.) légués aux générations suivantes (Van Parijs, 1996 ; Gosseries, 2004). Enfin, il faut comparer les générations sur l'ensemble de leur cycle de vie et tenir compte des contextes historiques radicalement différents dans lesquels elles ont vécu.

La mesure de l'égalité de traitement entre générations

En restant sur un terrain strictement monétaire, on peut définir l'égalité de traitement entre générations de plusieurs manières (Blanchet *et al.*, 1996 ; Blanchet, 2007). La comparaison peut porter sur les niveaux de vie par âge instantanés (approche transversale), sur le rendement des transferts publics pour chaque génération ou bien sur les trajectoires économiques des générations successives (ces deux approches étant longitudinales) ⁽²⁾. Pour A. Masson (2000) le deuxième indicateur se rapporte à une optique de « *chacun selon son dû ou son effort* » alors que les deux autres s'inscrivent plutôt dans une optique de « *chacun selon ses besoins* ».

La première manière de mesurer l'égalité entre générations consiste à comparer les niveaux de vie par âge instantanés, à chaque date, entre groupes d'âges, par exemple entre actifs et retraités (voir l'article d'Hippolyte d'Albis dans ce numéro). Il sera alors jugé équitable de maintenir une constance du ratio de ces niveaux de vie, ratio dont il reste à définir le niveau. Une difficulté demeure cependant : à quel âge souhaite-t-on une parité des niveaux de vie ?

Un deuxième indicateur utilisé dans les comparaisons est le rendement des transferts pour chaque génération (Williamson et Watts-Roy, 1999). En particulier prôné par les partisans de l'équité générationnelle, l'équité est dans ce cadre supposée atteinte lorsque chaque génération reçoit autant, en proportion, que ce qu'elle a versé. Cela suppose cependant de supprimer toute redistribution entre générations ⁽³⁾. Outre que cette approche ne correspond pas à la philosophie du régime par répartition, elle repose sur l'hypothèse que la distribution primaire entre générations est équitable, et qu'il n'y a pas matière à la modifier, ce qui peut être discuté (Schokkaert et Van Parijs, 2003).

Le calcul du taux de rendement du régime de retraite – c'est-à-dire le taux d'actualisation qui égalise le bilan actualisé des cotisations versées à celui des prestations reçues ⁽⁴⁾ – fait apparaître des niveaux élevés pour les premières

générations à avoir bénéficié du système puis une diminution pour les générations suivantes. Certains considèrent inéquitable ce rendement élevé pour les premières générations (ils parlent de « *free-lunch* ») ; d'autres jugent qu'il s'agit là d'une juste compensation de circonstances particulières que ces générations ont pu vivre et que c'était de toute manière l'objectif même de la mise en œuvre du système de retraite. Ces taux de rendement très élevés correspondraient par ailleurs à des niveaux de retraite faibles et à des durées courtes. Sous les hypothèses de croissance de la productivité usuellement retenues, le taux de rendement devrait rester positif pour les générations à venir.

Une extension de cette approche comptable de l'équité intergénérationnelle réside dans la méthodologie de la comptabilité générationnelle (voir encadré), outil privilégié par les partisans de l'équité entre générations. Elle a remporté un vif succès à sa mise en œuvre (Alan Auerbach *et al.*, 1991) et a ensuite été appliquée à de nombreux pays (Kotlikoff et Raffelhüschen, 1999), mais est restée cantonnée au monde académique.

Enfin, une dernière manière de mesurer l'égalité de traitement entre générations consiste à comparer les trajectoires économiques des générations successives. L'équité intergénérationnelle signifierait alors que chaque génération, à chaque âge, bénéficie *a minima* des mêmes conditions de vie que les générations précédentes au même âge (Fleurbaey et Michel, 1992).

Les travaux menés par Louis Chauvel (2002), Bernard Legris et Stefan Lollivier (1996) ainsi que par Didier Blanchet et Jean-Alain Montfort (2002) répondent au souci de prise en compte de l'ensemble de la trajectoire économique des individus. Ces auteurs estiment, avec cependant des différences, que les générations les mieux placées seraient celles nées entre 1920 et 1945, entrées sur le marché du travail au début de la période de forte

La comptabilité par génération

Une méthode séduisante...

La comptabilité par génération a pour objectif de calculer des bilans sur le cycle de vie de chaque génération des transferts nets de l'État, c'est-à-dire la différence entre les prestations reçues et les taxes, impôts et cotisations payées. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des transferts publics (retraite, santé, chômage, famille, etc.). En supposant ensuite que la législation reste inchangée pour toutes les générations actuellement en vie, on calcule ce dont les générations futures devront s'acquitter pour assurer l'équilibre de la contrainte budgétaire intertemporelle de l'État.

Cette méthode a l'avantage d'intégrer l'ensemble des transferts publics et a pour objectif de compléter les indicateurs traditionnels de déficit budgétaire, critiqués pour ne refléter que très imparfaitement les engagements financiers de l'État, en particulier sur le long terme. L'application de la comptabilité générationnelle conduit généralement à conclure à un déséquilibre intertemporel important. Si toutes les générations actuellement en vie étaient soumises au même régime fiscal toute leur vie, les générations futures auraient alors à payer davantage que les nouveau-nés. Le fardeau fiscal serait particulièrement important.

... mais qui comporte un certain nombre de limites

Les générations futures sont considérées comme un agrégat. Les profils de taxes et de transferts des générations actuellement en vie sont en général incomplets, ignorant en particulier leurs cotisations passées. On suppose un maintien de la politique fiscale et sociale pour toutes les générations actuellement en vie. Le raisonnement ne se fait aussi qu'en termes de coût, les bénéfices des dépenses d'investissement de l'État ne sont pas considérés. Les résultats de la méthode sont très sensibles aux hypothèses retenues pour les calculs. Enfin, le résultat ne renseigne en rien sur une éventuelle inéquité entre générations.

expansion économique, bénéficiant de la montée en charge de l'État-providence et d'un allongement de la vie. Parmi ces générations cependant, celles nées entre 1934 et 1940 ont connu la guerre d'Algérie qui, d'après Chauvel (2002), marqua négativement leur trajectoire individuelle. Les générations qui ont précédé, nées avant 1915, ont connu la guerre, peu bénéficié des conquêtes de l'État-providence et pris leur retraite à 65 ans dans des conditions peu favorables, le taux de pauvreté des plus âgés étant alors élevé. Les générations nées après 1950, confrontées au ralentissement important de la croissance économique, sont les premières à ne pas voir leur niveau de vie réel moyen progresser par rapport à leurs aînés, au moins dans les premières années de leur cycle de vie. (...)

Cette stagnation des revenus pour les jeunes générations a parfois été relativisée en évoquant la perspective d'un rattrapage au cours du cycle de vie. Implicitement apparaissent ici deux notions d'équité différentes, une au sens de maintien d'une parité des niveaux de vie instantanée, une en termes d'égalité sur le cycle de vie.

Une partie du cycle de vie de ces jeunes générations manque, ce qui empêche de conclure sur leur position relative finale. Les travaux prospectifs ne conduisent cependant pas à la conclusion qu'une génération serait moins favorisée que les autres sur l'ensemble de son cycle de vie (Blanchet et Montfort, 2002). Les hypothèses de croissance, sur lesquelles reposent en particulier les projections réalisées dans le domaine des retraites conduisent à une évolution du salaire net plus rapide que celle de la pension nette. Il existe cependant un décalage entre niveau de vie perçu et niveau de vie réel. Si la croissance du niveau de vie se poursuit à un rythme ralenti, il est possible que cela n'aille pas de pair avec une hausse du bien-être. En effet, dans un contexte où on s'attend à disposer d'un niveau de vie supérieur à celui de ses parents, avoir le même correspond à une perte de bien-être. Il est probable que la persistance d'un chômage élevé qui rend incertain le revenu des actifs par rapport à celui des retraités, ainsi que la croissance des inégalités, sont susceptibles d'affecter le bien-être.

Une vision trop restrictive des relations entre générations ?

Si le calcul d'indicateurs par génération s'avère nécessaire, le concept d'équité intergénérationnelle est souvent utilisé de manière trop restrictive. En effet, il est associé à la volonté de limiter au maximum la redistribution entre générations. Outre que cela n'est pas forcément souhaitable, il serait de toute manière difficile de garantir une parfaite équité définie sur la base d'une égalité en raison des circonstances historiques dans lesquelles ces générations ont évolué, de leur taille différente, des difficultés à établir des comptes précis et à utiliser en pratique les indicateurs et de l'hypothèse implicite que les générations sont responsables de leur sort.

A. Masson (2000) estime « *qu'en s'affranchissant des vues étriquées de l'équité, la solidarité générationnelle permet de générer, au sein de la famille comme de la société, une coopération mutuellement avantageuse entre les générations contre les insuffisances du marché* ». En organisant cette coopération, l'État peut ainsi améliorer le bien-être de toutes les générations actuelles et à venir. Ces insuffisances du marché peuvent en effet apparaître dans la gestion des risques de long terme et des risques collectifs affectant l'ensemble d'une génération (guerre, crise) ainsi que dans les relations entre générations. Ainsi, Gary Stanley Becker et Kevin Murphy (1998) lient transferts d'éducation et de retraite, montrant que l'intervention de l'État peut se révéler plus efficace en se concentrant sur un meilleur investissement éducatif. La même idée est avancée par Gøsta Esping-Andersen (2002) qui propose d'investir davantage dans le capital humain des jeunes générations. En effet, ce dernier est gage d'une croissance future sur laquelle seront prélevés les revenus affectés aux retraités de demain.

La comparaison entre générations devient plus complexe lorsqu'on ajoute le fait que ces générations sont liées entre elles au sein de la famille. Les échanges et les solidarités familiales peuvent alors changer la perspective que l'on a du contrat global entre les générations. Les transferts intergénérationnels privés sont importants, qu'ils soient monétaires (aides financières, donations, héritages) ou en nature (corésidence, garde des enfants, etc.) (Arber et Attias-Donfut, 2000). Ainsi, Stefan Lollivier (1996) a mis en évidence que l'aide des familles peut permettre de rehausser le niveau de vie des plus jeunes. Or les indicateurs utilisés jusqu'alors, en particulier la comptabilité par génération, n'intègrent pas ces transferts privés. Ce raisonnement sur la solidarité au sein des familles a cependant ses limites. Assurer une redistribution des ressources par la famille peut se révéler au final très inégalitaire.

“La comparaison entre générations devient plus complexe lorsqu'on ajoute le fait que ces générations sont liées entre elles au sein de la famille.”

Quel risque de « guerre » des âges ?

Un conflit entre les générations pourrait naître du fait que, face au ralentissement général de la croissance économique, certains groupes d'âges s'en tirent mieux que d'autres et ce, en utilisant l'avantage (en particulier électoral) que leur donne leur poids dans la population totale. Ainsi Thomson (1989) évoque la mise en place progressive d'un *Welfare State* d'abord destiné aux jeunes puis aux plus âgés au fur et à mesure du vieillissement d'une cohorte spécifique. Ce thème est traité en particulier dans le domaine de l'économie politique (Casamatta, 2000 ; Legros, 2003). Les conclusions sont partagées. Certains s'accordent à dire qu'un lobby des plus âgés oriente les réformes à leur profit ou retardent la prise de mesures qui leur seraient défavorables (Chauvel, 2002). Ainsi, dans le cas de la France,

la dégradation relative de la position des générations les plus jeunes pourrait résulter d'une politique redistributive ayant avantagé relativement les générations proches de l'âge de la retraite et désavantagé relativement les plus jeunes. D'autres auteurs avancent que rien de cela n'est vérifié en pratique (Pampel, 1994 ; Masson, 1999), peut-être aussi en raison de l'altruisme et des transferts descendants au sein des familles. Les personnes âgées sont en même temps parents et grands-parents. Enfin, les individus eux-mêmes sont attachés à conserver le système de protection sociale et de retraite en particulier (Kohli, 2006). Chacun est en effet amené à devenir vieux.

Par ailleurs, opposer les groupes d'âges suppose un sentiment d'intérêts communs au sein de chacun d'eux. Or les générations ne sont pas des ensembles homogènes. Ainsi, la dispersion des situations économiques au sein des générations dites favorisées est importante, que l'on tienne compte de l'appartenance sociale ou du sexe. Privilégier l'axe intergénérationnel ne doit pas faire oublier la dimension intragénérationnelle, en particulier lors de la mise en œuvre de politiques. Toute mesure ayant pour objectif d'améliorer l'équité intergénérationnelle doit aussi être évaluée à l'aune de l'équité intragénérationnelle. La difficulté de comparer les générations entre elles ne doit pas conduire à y renoncer. Il faut au contraire mener cette comparaison, y compris de manière comptable et en intégrant les différentes dimensions.

En effet, s'il est indéniable que le niveau de vie des générations successives résulte en grande partie de circonstances économiques exceptionnelles (Esping-Andersen, 2002), les politiques publiques peuvent néanmoins jouer un rôle dans la répartition des ressources. L'État doit ainsi être le garant du « contrat » entre les générations pour que celles-ci acceptent et même souhaitent y participer, sachant que des décisions prises aujourd'hui engagent également des générations qui ne sont pas encore nées. Dans le cas de réformes en particulier, il est nécessaire de prendre en compte la dimension de la génération, pour s'assurer que certaines générations – les plus récentes par exemple – ne soient pas pénalisées sur l'ensemble de leur cycle de vie. Cette nécessité est rendue plus aiguë par la crise financière et économique récente, dont l'ampleur des conséquences est encore incertaine mais qui, en particulier par son impact sur la dette publique ou le marché du travail, risque d'avoir des conséquences différenciées selon les générations.

Notes

1 – Cet article a été publié pour la première fois in Meslé F., Toulemon L. et Véron J., 2011, *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Paris, Armand Colin, p. 186-192. Les notes sont de la rédaction.

2 – Une mesure longitudinale permet le suivi d'une population dans le temps en fonction d'un évènement de départ. Dans l'exemple cité, pour chaque groupe de population née une même année, on établit un bilan des cotisations versées et des prestations perçues, afin d'établir le rendement des transferts publics pour chaque génération.

3 – Et donc de réduire toute forme de solidarité entre les générations.

4 – Le taux d'actualisation permet de ramener sur une base similaire des flux financiers non directement comparables car ils se produisent à des périodes différentes. Cette démarche permet de comparer et d'effectuer des calculs à partir de ces grandeurs corrigées grâce au taux d'actualisation.

Bibliographie

- Arber S. et Attias-Donfut C., 2000, « **The myth of the generational conflict** », in Arber S. et Attias-Donfut C. (dir.), *The Myth of Generational Conflict. The Family and the State in Ageing Societies*, Londres, Routledge.
- Auerbach A. J., Gokhale J. et Kotlikoff L. J., 1991, « **Generational accounts : a meaningful alternative to deficit accounting** », in Bradford D. F. (dir.), *Tax policy and the economy*, Cambridge, NBER et MIT Press, n° 5, p. 55-110.
- Becker G. S. et Murphy K. M., 1988, « **The family and the state** », *Journal of law and economics*, n° 31, p. 1-18.
- Blanchet D., Lenseigne F. et Ricordeau P., 1996, « **Les transferts intergénérationnels** », *L'Économie française*, Insee ; 2008, « **La question de l'équité et de la redistribution intergénérationnelle dans le domaine des transferts sociaux : le cas de la retraite** », in *La Répartition des prélèvements obligatoires entre générations et la question de l'équité intergénérationnelle*, rapport du Conseil des prélèvements obligatoires.
- Blanchet D. et Monfort A., 2002, « **Croissance, transferts et inégalités entre générations** », *Économie et Prévision*, n° 154, p. 79-94.
- Casamatta G., 2000, « **Retraites par répartition et pouvoir électoral des retraités** », *Revue économique*, vol. 51, n° 7.
- Chauvel L., 1998, *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France (Puf), coll. « Lien social » ; 2002, *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, Puf, 2^e édition mise à jour.
- Esping-Andersen G. et Sarasa S., 2002, « **The generational conflict reconsidered** », *Journal of European Social Policy*, vol. 12, n° 1, p. 5-21.
- Fitoussi J.-P. et Rosanvallon P., 1996, *Le nouvel âge des inégalités*, Paris, Le Seuil.
- Fleurbaey M. et Michel P., 1992, « **Quelle justice pour les retraites** », *Revue d'économie financière*, n° 23, p. 47-65.
- Gosseries A., 2004, *Penser la justice entre les générations*, Paris, éd. Flammarion.

- Kohli M., 2006, « **Aging and justice** », in Binstock R. H. et George L. K. (dir), *Handbook of Aging and the Social Sciences*, chapitre XXV, 6^e édition, San Diego, CA, Academic Press, p. 456-478.
- Kotlikoff L. J. et Raffelhüschen B., 1999, « **Generational Accounting in Europe** », *The American Economic Review*, vol. 89, n° 2, p. 167-170.
- Legris B. et Lollivier S., 1996, « **Le niveau de vie par génération** », *Insee Première*, n° 423.
- Legros F., 2003, « **Population Aging, Electoral Behavior, and Early Retirement** », *Pension Reform in Europe : Process and Progress*, Washington, La Banque mondiale, p. 111-130.
- Masson A., 1999, « **Quelle solidarité intergénérationnelle ?** », *Revue française d'économie*, XIV, p. 27-90 ; 2000, « **Équité ou solidarité intergénérationnelle ?** », *Encyclopédie de la protection sociale*, Paris, Economica, p. 355-364.
- Pampel F. C., 1994, « **Population Aging, Class Context, and Age Inequality in Public spending** », *The American Journal of Sociology*, Vol. 100, n° 1, p. 153-195.
- Preston S. H., 1984, « **Children and the elderly : divergent paths for America's dependents** », *Demography*, vol. 21, n° 4, p. 435-457.
- Sen A., 2000, *Repenser l'inégalité*, Paris, Le Seuil.
- Thomson D., 1989, « **The Welfare State and Generation Conflict : Winners and Losers** », in Johnson P., Conrad C. et Thomson D. (dir.), *Workers versus Pensioners. Intergenerational Justice in an Ageing World*, Manchester/New York, Manchester University Press, p. 33-56.
- Schokkaert E. et Van Parijs P., 2003, « **Debate on social justice and pension reform** », *Journal of European Social Policy*, vol. 13, n° 3, p. 245-263.
- Van Parijs P., 1996, « **Du patrimoine naturel aux régimes de retraites. Quelle solidarité entre les générations ?** », *Repenser la solidarité*, Paris, Les Éditions du Cerf.
- Williamson J. B. et Watts-Roy D., 1999, « **Framing the generational equity debate** », in Williamson J. B., Watts-Roy D. et Kingston E. R. (dir.), *The Generational Equity Debate*, New York, Columbia University Press, p. 3-37.

Document 8

La participation politique et associative des jeunes

La participation politique des jeunes est marquée par deux tendances: une moindre participation électorale et une montée de la participation protestataire. La participation associative juvénile se caractérise par davantage de stabilité. Depuis vingt ans, plus d'un tiers des jeunes Français adhère à une association dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs surtout. Le niveau de diplôme est toujours discriminant en matière de participation: le déficit politique se creuse parmi les jeunes les moins diplômés, tandis que l'adhésion associative augmente avec l'élévation du niveau d'études.

Une participation politique essentiellement protestataire

Évoquer la participation politique des jeunes, c'est souvent souligner leur abstention lors des élections. Or, la montée de l'abstention caractérise l'ensemble du corps électoral et recouvre moins un abstentionnisme systématique que le développement d'un vote par intermittence. Avec le renouvellement générationnel, l'acte électoral est moins conçu comme un

devoir, autrefois accompli sans même être politisé, que comme un droit exercé au gré des enjeux mobilisateurs du moment. Davantage que la participation électorale, les jeunes privilégient des formes de participation protestataire, en augmentation depuis une vingtaine d'années (voir tableau 1). Selon les résultats de l'enquête sur les valeurs des Français de 2008, près de deux jeunes sur trois ont déjà signé une pétition et près d'un sur deux a participé à une manifestation. Si le pourcentage de pétitionnaires est stable, celui des

tableau 1

Formes d'action politique protestataire pratiquées par les 18-29 ans de 1981 à 2008, et par les 30 ans et plus en 2008 (en %)

Formes d'action politique	1981	1990	1999	2008	2008 30 ans et +
Signer une pétition	47	46	62	64	64
Participer à une manifestation autorisée	34	30	41	48	40
Participer à un boycott	14	9	9	16	15
Participer à une grève sauvage	12	3	8	11	12
Occuper des bureaux ou des usines	7	2	3	5	10

Source : enquêtes Valeurs ARVAL - INJEP.

manifestants s'accroît et apparaît supérieur à celui des adultes. Phénomène générationnel, l'attachement à la manifestation s'affirme d'autant plus que l'on est jeune.

Les autres formes d'actions protestataires (participer à un *boycott* ou à une grève, occuper des bureaux ou des usines) sont moins pratiquées par les jeunes, même si elles sont aussi en augmentation, particulièrement le *boycott*. Cette importance accordée à l'action directe est à rapprocher de la remise en cause de la médiation traditionnelle que constitue la représentation politique. Les jeunes ont une très faible confiance envers les partis politiques : à la participation institutionnelle, ils préfèrent donc des modes d'actions plus individualisés. Quant à la participation à une organisation politique, elle ne concerne que 3% des jeunes Français et est largement inférieure à la participation à d'autres groupements.

Une participation associative stable, mais plus engagée

Selon l'enquête Valeurs, l'adhésion associative est stable depuis 1990 : 37% des jeunes Français sont membres

d'au moins une association, proportion identique à celle des adultes. Lorsque l'on considère le travail bénévole au sein d'une association, seuls 19% des jeunes restent concernés (pour 23% de la population totale). La comparaison avec les taux d'adhésion des pays de l'Union européenne (Croatie incluse) situe la France légèrement en dessous de la moyenne des 18-29 ans (41%). Les pays d'Europe du Nord (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède) détiennent de forts taux d'appartenance (75% en moyenne), ainsi que les Pays-Bas (89%), la Belgique (70%), le Luxembourg (66%). Les pays d'Europe du Sud, certains pays d'Europe centrale (Roumanie, Slovaquie) et le Royaume-Uni ont des taux plutôt inférieurs à la moyenne, allant de 20% d'appartenance au Portugal à 44% en Italie. La France se situe donc dans la moyenne basse des taux d'adhésion en Europe.

L'adhésion associative des Français, jeunes et adultes, est centrée sur des groupements permettant d'avoir une activité commune, souvent récréative, axée sur un épanouissement personnel, sur la recherche de convivialité (voir tableau 2). Les jeunes participent avant tout à des associations sportives et de loisirs (19%) et, avec un taux d'adhésion très inférieur, à des associations culturelles (7%). Tous les autres groupements ont de faibles taux de participation, égaux ou inférieurs

tableau 2

Appartenance et bénévolat associatifs par type de groupement des 18-29 ans, de 1990 à 2008, et des 30 ans et plus en 2008 (en %)

Groupements	1990		1999		2008		2008 (30 ans et +)	
	Adhérents	Bénévoles	Adhérents	Bénévoles	Adhérents	Bénévoles	Adhérents	Bénévoles
Caritatifs	3	2	3	2	4	3	7	4
Religieux	3	2	2	1	1	1	4	3
Culturels	10	4	7	5	7	4	8	4
Syndicaux	3	2	0	0	2	0	5	2
Politiques	0	1	1	0	3	1	3	1
Communaux	1	1	0	0	2	1	3	2
Pour le tiers-monde	2	1	0	0	2	1	2	1
Pour l'environnement	2	1	1	0	3	1	3	1
Professionnels	3	2	2	0	2	1	3	1
Pour la jeunesse	3	2	3	2	2	1	1	1
De sports et de loisirs	22	5	23	8	19	5	15	6
De femmes	1	0	0	0	1	0	1	0
Pacifistes	1	1	0	0	1	0	1	0
Pour la santé	2	2	2	1	2	1	2	1
Autres	4	2	5	3	3	4	6	5

Source : enquêtes Valeurs ARVAL - INJEP.

Note : les groupements sont présentés par ordre de citation dans le questionnaire des enquêtes Valeurs. Plusieurs réponses étaient possibles.

à 4%, mais ces taux sont en augmentation chez les jeunes. Cette tendance à la hausse, certes minime à l'échelle d'un groupement, se retrouve dans chacun d'entre eux. Elle peut donc avoir des effets non négligeables dans ces organisations caractérisées par une ouverture sur des questions de société, sur la situation de groupes sociaux dans une perspective d'aide ou de défense, ou encore sur une cause à soutenir. Dans les mouvements politiques, cette tendance à la hausse place en 2008 la participation des jeunes au même niveau que celle des adultes. Avec 2% d'adhésion, elle entraîne aussi une remontée de la participation syndicale qui était tombée de 8% en 1981 à moins de 0,5% en 1999.

Plus le niveau d'études est élevé, plus la participation augmente

En matière de participation associative ou politique, l'investissement augmente en même temps que s'élève le niveau d'études. D'après l'enquête Valeurs, près d'un jeune sur deux ayant terminé ses études au plus tôt à 22 ans participe à au moins une association (45%), pour seulement un quart des jeunes achevant leurs études au plus tard à 18 ans (24%). Le taux de participation se révèle plus élevé parmi les jeunes enquêtés scolarisés : 42% des élèves et des étudiants adhèrent à une association. Toutes les enquêtes le montrent : la participation associative est fortement corrélée avec le niveau d'études. Ce dernier influe

aussi sur les rapports des jeunes à la politique. Les actions de protestations ne sont pas le fait des jeunes les plus en difficulté, mais sont davantage pratiquées par les jeunes diplômés ou appartenant aux groupes sociaux favorisés : 57% des jeunes les plus instruits ont déjà pris part à une manifestation contre 30% des moins instruits. Parmi les jeunes les plus désavantagés d'un point de vue socio-économique, le lien se distend avec la politique : ils s'abstiennent davantage lors des élections et s'intéressent moins à la politique. Favorisant la participation sociale et politique, l'élévation du niveau d'études induit plus largement une montée des valeurs humanistes de tolérance, d'ouverture sur le monde et sur autrui, de reconnaissance de l'égalité des êtres humains, de sensibilisation au bien commun. C'est donc à un type de rapport à la société que semblent liés l'intérêt pour la politique comme la participation associative, du moins dans sa dimension la plus engagée, rapport à la société qui est inégalement partagé par les jeunes Français. Dans une société marquée par l'élévation du niveau d'études et par le rôle central accordé au diplôme, le fait d'avoir un bagage scolaire reconnu participe très tôt à la réussite de l'insertion socioprofessionnelle. A *contrario*, ne pas être diplômé est devenu un facteur de relégation. C'est parmi les jeunes peu ou pas diplômés que peut se creuser un rapport distancié à la politique et se renforcer un refus des principes politiques démocratiques pour réguler le vivre ensemble.

Bernard Roudet

Bibliographie

- Becquet V., Linares C. de (dir.), 2005, *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses ».
- Bréchon P., 2005, « Générations et politique en Europe occidentale », in Galland O., Roudet B. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte/INJEP, coll. « Recherches », pp. 93-116.
- Fournier B., Hudon R. (dir.), 2012, *Engagements citoyens et politiques de jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec (Canada), Presses de l'université Laval.
- Muxel A., 2010, *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Le Seuil.
- Roudet B., 2010, « Liens à la politique. Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 2.
- Roudet B., 2011, « Participation associative. Des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 4.
- Roudet B., 2012, « Voter, ça les intéresse ? Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 8.
- Roudet B., 2012, « Les jeunes, la politique et la démocratie », in Galland O., Roudet B. (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, Paris, La Documentation française.



Le moral des jeunes fortement affecté par la crise sanitaire

La crise sanitaire pèse fortement sur le moral des jeunes : interrogés en mars et avril 2021, ils sont 59 % à avoir le sentiment que leur vie actuelle correspond à leurs attentes, soit le plus bas niveau observé depuis la création du *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse* en 2016. Un jeune sur deux considère ainsi la pandémie comme une période très pénible à vivre. Les jeunes interrogés mettent particulièrement en avant les difficultés d'ordre psychologique et le sentiment d'isolement, devant les difficultés socio-économiques. Dans ce contexte incertain, les attentes des jeunes sont fortes vis-à-vis des pouvoirs publics : 29 % d'entre eux aimeraient que les pouvoirs publics les aident à trouver un emploi, en hausse de huit points par rapport à 2020. La pandémie n'a en outre pas freiné l'engagement associatif ou bénévole des jeunes, le bénévolat régulier s'étant même accru par rapport à début 2020.

Lucie Brice Mansencal (cheffe de projet),
Jörg Müller (chargé d'études et de recherche),
Solen Berhuet (chargée d'études et de recherche),
Charlotte Millot (directrice d'études), CRÉDOC
Joaquim Timoteo, INJEP

La dernière édition du *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse* [encadré « Méthode », p. 2], réalisée en mars-avril 2021 par le Centre de recherche et d'étude pour l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) et l'INJEP fait l'objet d'un rapport complet [encadré « Bibliographie », p. 4]. Il révèle notamment la nature des difficultés vécues par la jeunesse pendant la crise sanitaire : un état d'esprit altéré par une incertitude à l'égard de l'avenir, un manque de sociabilité et la survenue de problèmes psychologiques,

mais aussi pour certains une perte d'emploi, de logement ou d'argent. Des retours plus fréquents au domicile parental, une mobilité quotidienne entravée et un changement des projets de formation et professionnels complètent ce tableau.

Un état d'esprit plus négatif en 2021 qu'en 2020, en raison de la pandémie

Début 2020, les jeunes interrogés sur leur état d'esprit témoignaient d'un regain d'optimisme. 53 % d'entre eux affichaient un état d'esprit positif, contre 46 % l'année précédente, en 2019. En 2021, cette vague d'optimisme a été arrêtée net et le pessimisme gagne à nouveau du terrain :

46 % des jeunes déclarent un état d'esprit positif alors qu'une proportion équivalente cite

des pensées négatives (45 %) et 13 % expriment un état d'esprit neutre. Ce pessimisme témoigne de l'impact de la crise sanitaire sur la jeunesse.

Au total, près d'un jeune sur deux (49 %) considère que la pandémie liée au coronavirus a été une période particulièrement pénible à vivre [graphique 1, p. 2]. Un tiers (33 %) donne au vécu de cette période une « note de pénibilité moyenne » et seuls 18 % estiment que la pandémie correspond



méthode

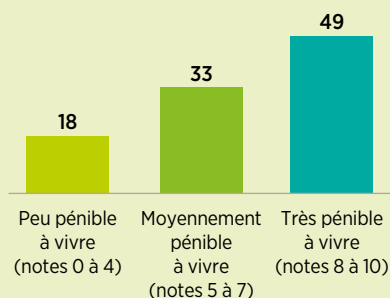
Le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse

Fruit d'une collaboration entre l'INJEP et le CRÉDOC, à la demande de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), le *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse* est produit chaque année depuis 2016. Il s'inscrit dans la volonté de proposer aux acteurs publics et à l'ensemble des professionnels mobilisés pour la jeunesse des indicateurs récurrents sur les conditions de vie, aspirations et attentes des jeunes. L'enquête 2021 a été réalisée en ligne entre le 8 mars et le 8 avril 2021, auprès d'un échantillon représentatif de 4 644 jeunes résidant en France (métropole et outre-mer hors Mayotte) âgés de 18 à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas. Les quotas nationaux et régionaux ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population (INSEE, *Recensement de la population, 2017*). Un redressement régional puis national a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



graphique 1

Note de pénibilité accordée à la vie durant la pandémie. Regroupement des positions (en %)



Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Note de lecture : 49 % des jeunes attribuent la note de 8, de 9 ou de 10/10 à la pénibilité de leur vécu de la pandémie.

à un vécu peu ou pas pénible du tout. Les jeunes femmes (53%) ont attribué des notes de pénibilité légèrement plus élevées que les jeunes hommes, ce qui pourrait s'expliquer par une accentuation des inégalités entre femmes et hommes (Lévy *et al.*, 2020 ; Hoibian *et al.*, 2021) et une plus grande vigilance des femmes à l'égard des sujets sanitaires (Montaut, 2010).

Conséquence de cette pénibilité ressentie, le sentiment que sa vie actuelle correspond à ses attentes est en baisse entre 2020 et 2021 (de 65 % à 59 %), l'indicateur étant à son plus bas niveau depuis l'introduction de la mesure il y a six ans.

Un pessimisme accentué chez les jeunes en difficulté professionnelle

L'état d'esprit des jeunes ayant cumulé plusieurs expériences difficiles pendant cette période est plus souvent empreint de pessimisme. Ainsi, 61% des jeunes indiquant avoir rencontré trois à cinq sources de difficultés différentes (de la perte de motivation à la perte d'emploi) voient les choses négativement, contre seulement 27% de ceux qui ont passé la crise sanitaire sans rencontrer de difficulté particulière.

Les jeunes faisant état d'une situation professionnelle difficile qualifient plus souvent la pandémie de très pénible : 54% des jeunes au chômage et 54% de ceux en intérim, contre 49% de l'ensemble des jeunes. Les jeunes au chômage sont plus nombreux (51% contre 38%) à évoquer une perte d'argent en lien avec la pandémie. 34% des jeunes en recherche d'emploi font en outre de la crise sanitaire l'une des causes de leur statut de chômeur en signalant une perte d'emploi liée à la pandémie (contre 21% en moyenne).

Les jeunes se montrent moins confiants face à leur avenir : 60% des 18-30 ans se disent confiants contre 67% début 2020. Ainsi, au-delà des difficultés passées et présentes des répondants, ceux-ci estiment que la Covid-19 est susceptible d'engendrer des conséquences sur leur avenir. En moyenne pour la majorité des jeunes (52%), et tout particulièrement pour ceux encore en formation (56%) ou en emploi (55%), la pandémie est restée sans conséquences sur les projets professionnels ou de formation ; et plus d'un jeune sur dix (13%) se dit incertain

et préfère répondre « ne sait pas ». Toutefois, plus d'un tiers des jeunes (34%) et jusqu'à 44% des jeunes au chômage indiquent que la crise sanitaire a bouleversé leurs projets de formation ou professionnels.

Un sentiment de solitude renforcé par la crise et les mesures de distanciation

Les mesures de distanciation sociale ont mis à mal les mécanismes de sociabilité des jeunes : confinement strict de mars à mai 2020, suivi, de novembre 2020 à mai 2021, d'une période où télétravail et enseignement supérieur à distance étaient la règle, où les bars et restaurants, cinémas et salles de spectacle étaient fermés, et pendant laquelle un couvre-feu s'appliquait dans la plupart des départements français. Enfin, tout au long de la période, les pouvoirs publics invitaient les citoyens à limiter les

rassemblements, enjoignant par exemple à restreindre à

Les mesures de distanciation sociale ont mis à mal les mécanismes de sociabilité des jeunes.

six le nombre d'invités lors des moments de convivialité. Dans ce contexte, au

moment de

l'enquête en mars-avril 2021, plus de la moitié (53%) des jeunes déclarent sortir moins souvent de leur domicile qu'avant la pandémie. Les personnes en recherche d'emploi (58%) ou celles dont le foyer s'impose régulièrement des restrictions budgétaires (58%) sont tout particulièrement concernées par cette réduction des sorties.

En conséquence, 41% des répondants indiquent ressentir fréquemment un sentiment de solitude, dont 15% « tous les jours ou presque », 26% « souvent », et 33% « de temps en temps » ; 17% disent n'être que rarement confrontés à ce sentiment et 9% ne jamais se sentir seuls [graphique 2, p. 3]. Le sentiment de solitude croît avec la perception que la crise est pénible, voire très pénible à vivre : 50% des jeunes vivant très mal la crise se sentent souvent ou presque tous les jours seuls, contre 28% de ceux pour qui la crise n'est pas une expérience particulièrement désagréable. La sociabilité avec la famille et les amis est la plus regrettée. 63% des 18-30 ans déclarent

souffrir d'un manque de contact avec leurs amis et connaissances, un jeune sur deux (50 %) avec les membres de sa famille, 40 % avec leurs camarades d'études ou leurs collègues de travail, et un peu plus d'un cinquième (22 %) avec leurs voisins.

Détresse psychologique et difficultés socio-économiques

La pandémie est venue bouleverser les modes de vie d'une large fraction de la jeunesse, en accentuant des inégalités déjà existantes (Amsellem-Mainguy et al., 2021). Au total, 42 % des 18-30 ans estiment que les difficultés qu'ils ont pu rencontrer au cours des douze derniers mois sont causées par ou liées à la crise de la Covid-19. Les difficultés d'ordre psychologique l'emportent sur les difficultés socio-économiques [graphique 3]. Un jeune sur deux estime la pandémie responsable d'un manque de motivation (52%), ou encore de son manque de relations sociales ou de son isolement (52%). 26 % évoquent souffrir de dépression en lien avec la pandémie. 28% des jeunes célibataires ou en couple non cohabitant indiquent en outre que leur manque de vie amoureuse en est la conséquence. Moins d'un quart des jeunes évoquent une perte d'emploi (21%) et un manque de matériel adapté pour se connecter à Internet (16%) directement en lien avec la crise sanitaire ; une perte d'argent

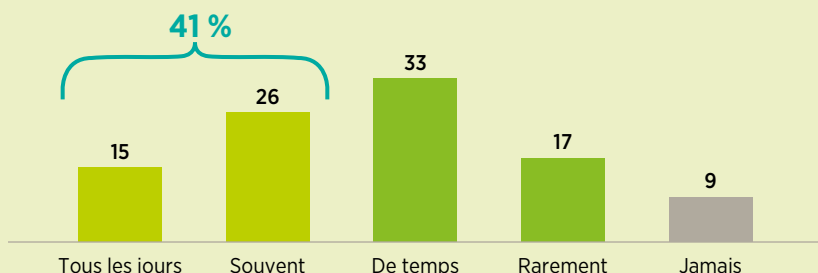
étant cependant attribuée à ce contexte par 38 % des jeunes. 25 % des jeunes ne vivant pas chez leurs parents indiquent avoir perdu un logement au cours des douze derniers mois en raison de la pandémie. L'accès à l'autonomie résidentielle, ce processus non linéaire, caractérisé par des situations intermédiaires entre le départ du foyer parental et l'arrivée dans un logement autonome (Gaviria, 2016), a été affecté pour certains jeunes par la pandémie. Un quart des jeunes revenus vivre chez leurs parents et y demeurant au moment de l'enquête citent ainsi la crise sanitaire pour justifier leur retour. C'est le deuxième argument le plus cité, derrière celui plus habituel de la fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études.

Des attentes fortes vis-à-vis des pouvoirs publics en matière d'emploi

Les conditions de vie plus difficiles durant la pandémie ont pu alimenter des attentes spécifiques à l'égard des pouvoirs publics. Les incertitudes par rapport aux futures évolutions économiques et du marché du travail semblent particulièrement inquiéter les jeunes. Les attentes en matière d'emploi envers les pouvoirs publics sont ainsi importantes et enregistrent la plus forte progression par rapport à 2020 dans une liste de domaines au sein desquels les jeunes souhaiteraient que l'État s'engage davantage. Ainsi, 29 %

graphique 2

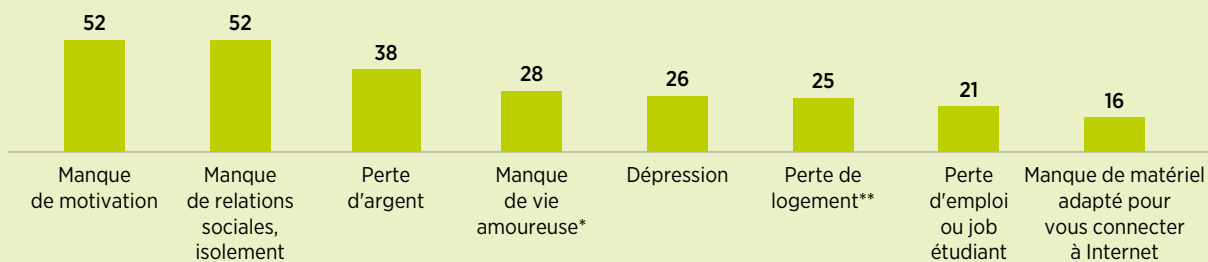
Fréquence exprimée du sentiment de solitude



Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.
 Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.
 Note de lecture : 15% des jeunes se sentent seuls tous les jours ou presque.

graphique 3

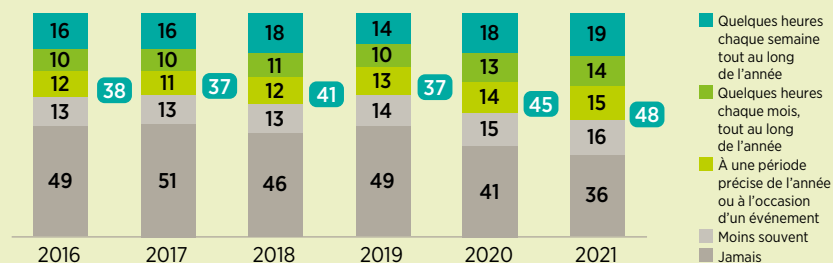
Principales difficultés rencontrées au cours des douze derniers mois et attribuées à la crise sanitaire (en %)



Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.
 * Champ : cet item n'était proposé qu'aux jeunes célibataires ou à ceux vivant en couple mais dont le partenaire ne vit pas dans le même logement. Les résultats indiqués ne portent que sur ce champ.
 ** Champ : cet item n'était proposé qu'aux jeunes vivant dans un logement indépendant. Les résultats indiqués ne portent que sur ce champ.
 Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.
 Note de lecture : 52 % des jeunes de 18 à 30 ans ont vécu un manque de motivation au cours des douze derniers mois, qu'ils mettent en lien avec la crise sanitaire. Les questions posées étaient les suivantes : « Au cours des douze derniers mois, avez-vous été confronté aux difficultés suivantes ? : [Si oui], selon vous, ces difficultés sont-elles en lien avec la crise sanitaire ? ».

graphique 4

Fréquence de participation bénévole au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc.



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Lecture : en 2021, 48 % des jeunes déclarent pratiquer une activité bénévole, dont 15 % à une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement, 14 % quelques heures tout au long de l'année et 19 % quelques heures chaque semaine tout au long de l'année.

des jeunes aimeraient que les pouvoirs publics les aident à trouver un emploi, soit une progression de huit points pour cet indicateur par rapport à 2020.

Concernant les aides dédiées aux jeunes et mises en place pendant la crise sanitaire (Gouvernement, 2021), 4 % les ont toutes identifiées tandis que 17 % des jeunes n'ont entendu parler d'aucune de ces mesures. L'aide alimentaire (58 % de connaissance) et les cellules de soutien psychologique (52 %) sont les dispositifs d'aides les mieux identifiés par les jeunes, suivis des aides à l'embauche des jeunes pour les entreprises (45 %). Au moins un tiers des jeunes connaissent la plateforme « Un jeune, une solution » (38%), les aides

financières pour les jeunes diplômés, anciens boursiers de l'enseignement supérieur (35 %), les aides financières pour les jeunes demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement intensif par Pôle Emploi ou par l'APEC (35 %) ou encore la création de 20 000 emplois étudiants (33%). Le renforcement de la garantie jeunes n'a en revanche été identifié que par 28 % des jeunes.

Par ailleurs, la lecture des inégalités à l'aune d'un potentiel conflit générationnel (Bonnet, 2014) se trouve réactivée par les conséquences socio-économiques et les enjeux sanitaires de la pandémie. Néanmoins, les jeunes s'avèrent peu enclins à s'estimer lésés au profit des

plus âgés : seuls 28 % des jeunes estiment les plus âgés avantagés par rapport aux plus jeunes tandis que 17 % évoquent au contraire un traitement inégalitaire au détriment des plus âgés. 44 % des jeunes indiquent que la société ne privilégie ni les plus jeunes ni les plus âgés et près d'un sur dix ne se prononce pas sur cette question.

Un engagement bénévole des jeunes en hausse significative par rapport à 2019

La pandémie ne freine pas l'engouement d'une grande partie de la jeunesse pour la participation associative ou l'engagement bénévole. L'engagement associatif des jeunes reste au niveau observé en 2020 : 43 % déclarent avoir fait partie ou participer aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique, etc.) contre 42 % l'année précédente.

En 2021, près d'un jeune sur deux (48 %) déclare donner bénévolement de son temps au sein d'une association ou d'une autre organisation (parti politique, syndicat, etc.). La hausse du bénévolat observée début 2020 se poursuit ainsi durant la période de pandémie de Covid-19. La hausse de l'engagement bénévole en 2020 et 2021 s'est en outre traduite par une hausse du bénévolat assidu (+5 points depuis 2019) ou régulier (+4 points depuis 2019) tandis que l'engagement plus occasionnel ou épisodique bénéficie d'une augmentation plus modérée.

sources bibliographiques

- Amsellem-Mainguy Y., Francou Q., Vuattoux A., « Dégradation des conditions de vie et de logement des 18-24 ans », *INJEP analyses & synthèses*, n° 50, septembre 2021.
- Berhuet S., Brice Mansencal L., Hoibian S., Millot C., Müller J. (CRÉDOC), *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021*, coll. « INJEP Notes & rapports », 2021.
- Bonnet C., « Un inévitable conflit des générations ? », *Informations sociales*, n° 183, p. 136-144, 2014.
- Gaviria S., « La génération boomerang : devenir adulte autrement », *SociologieS, Théories et recherches*, 2016.
- Gouvernement, « Covid-19 : les aides de l'État pour soutenir les jeunes », www.gouvernement.fr, 19 février 2021.
- Hoibian S., Berhuet S., Croutte P., Coulange M., Brice Mansencal L., « La crise sanitaire provoque un retour des rôles genrés traditionnels », *Consommation et modes de vie*, n° 316, mai 2021.
- Lévy J.-D., Potéreau J., Prunier A., *L'impact du confinement sur les inégalités femmes-hommes*, enquête réalisée par Harris interactive pour le secrétariat d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, avril 2020.
- Montaut A., « Santé et recours aux soins des femmes et des hommes », *Études et résultats*, n° 717, février 2010.

Directeur de la publication : Augustin Vicard.
Comité éditorial : Samuel James, Mathilde Renault-Tinacci, Thomas Venet.
Rédacteur en chef : Roch Sonnet.

Correction : Rachel Laskar.
Mise en page : Opixido.
Impression : MENJS.
ISSN 2555-1116.